



# Rapport d'orientations budgétaires

**Conseil communautaire  
du 3 février 2026**



# Calendrier budgétaire 2026

Commission finances du 19 janvier 2026



Conférence des Maires du 20 janvier 2026



Conseil communautaire du 3 février 2026 : présentation du rapport sur les orientations budgétaires (ROB) et débat (DOB)



Commission finances du 17 février 2026 + Conférence des Maires du 24 février 2026



Conseil communautaire du 11 mars 2026 : vote des budgets primitifs



## Objectifs du DOB

- Discuter des orientations budgétaires de la collectivité
- Informer sur la situation financière

Le débat sur les orientations budgétaires (DOB) doit se tenir dans les deux mois qui précèdent le vote du budget

➤ Il s'appuie sur un Rapport d'orientations Budgétaires (ROB) qui est ensuite mis à la disposition du public

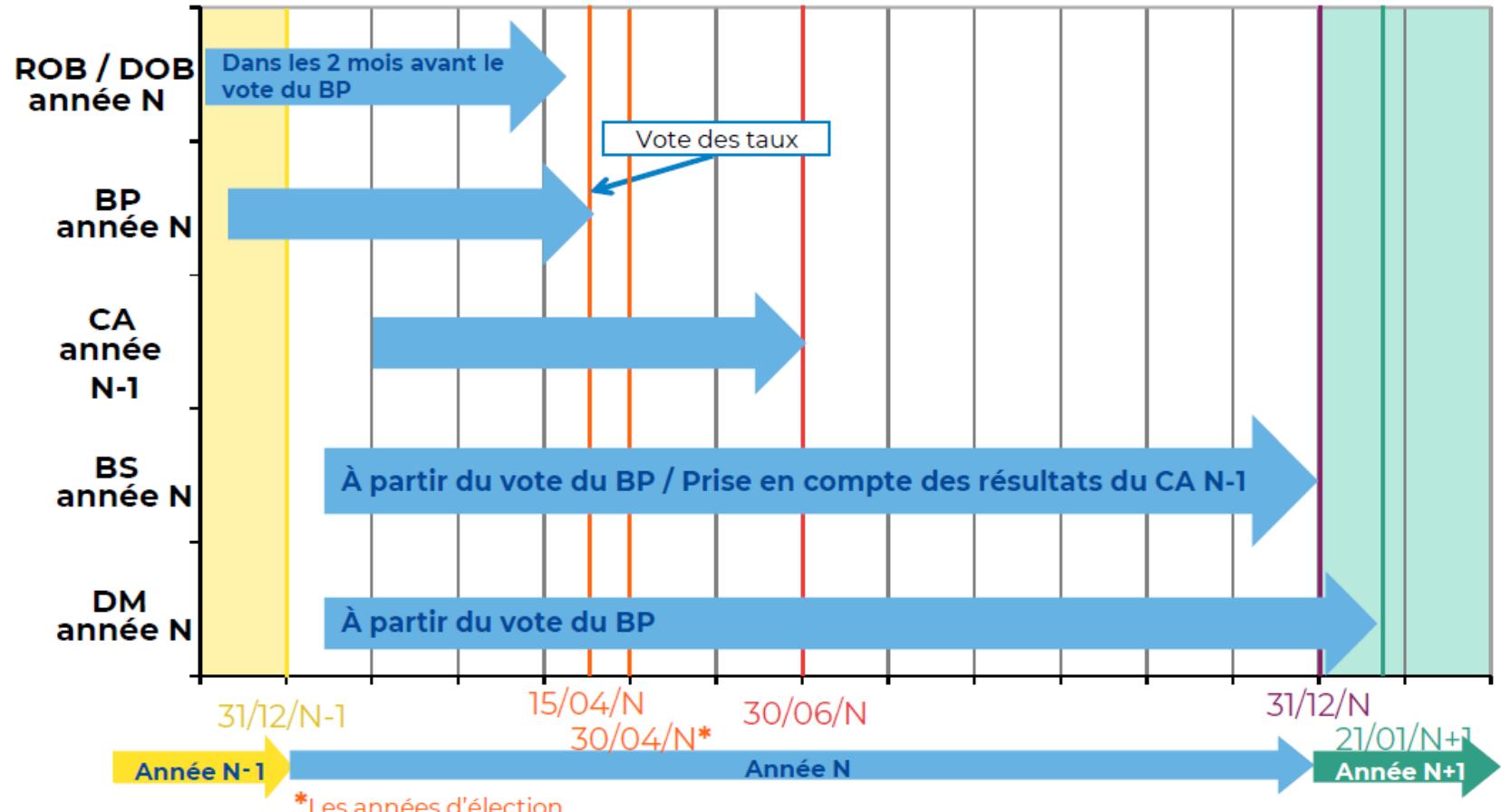


# Contenu du rapport

- Des **données économiques** nationales et internationales
- Les **évolutions** des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement
- les principales évolutions relatives aux **relations financières** entre la commune et la communauté de communes
- Les **objectifs** concernant l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement
- Les **engagements pluriannuels**
- Des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de la **dette** contractée et les perspectives pour le projet de budget.
- La structure des **effectifs**.



## Rappel des principales dates à respecter pour la construction de votre budget



NB : compte de gestion N-1 transmis par le comptable avant le 01/06 N et adopté avant le compte administratif

Information utile concernant l'année 2026: du fait des élections, les communes et leurs groupements ont jusqu'au 30 avril pour voter leur budget et leurs taux de fiscalité.



## Contexte économique international et européen

Source : Caisse d'Epargne

**La croissance mondiale est attendue sans véritable élan en 2024 et en 2025**, autour de 3 %, avec des dynamiques régionales très différentes. Les États-Unis continuent de surperformer et de surprendre à la hausse avec une croissance attendue proche de 3 %, tandis que la zone Euro peine à se redresser avec une croissance qui serait inférieure à 1 % en 2024, avec une économie allemande toujours à l'arrêt. La Chine ralentit également avec une croissance qui serait inférieure à 5 %, ce qui a conduit le gouvernement chinois à annoncer une série de nouvelles mesures de soutien à l'économie.

**La plupart des banques centrales des pays avancés (BCE, Fed, BoE, BNS, BoK, Riksbank, etc.) ont commencé à desserrer l'étau du crédit** sur fond de nette décélération de l'inflation en 2024 et ce mouvement se poursuivrait :

- La Banque Centrale Européenne a abaissé ses taux directeurs de 75 pbs à 3,25 % pour le taux de dépôt et ce mouvement se poursuivrait avec une nouvelle baisse de 25 pbs attendue en décembre et un taux terminal prévu à 2,0 % en juin 2025.
- La Fed a entamé son cycle d'assouplissement en fanfare en abaissant son objectif de taux de 50 pb en septembre et ce mouvement baissier se poursuivrait.
- La Banque d'Angleterre a également entamé son cycle de baisses de taux et celui-ci continuerait.
- A rebours, la Banque du Japon a mis fin aux taux négatifs et pourrait procéder à une nouvelle hausse de taux d'ici la fin de l'année.

**Le risque géopolitique se renforce par ailleurs dans de nombreux pays.** L'intensification de la guerre en Ukraine et du conflit au Moyen-Orient avec un renforcement des tensions Iran-Israël en sont l'illustration. Sur le plan politique, l'élection de D. Trump fait peser le risque de la mise en place de tarifs douaniers et d'une politique plus imprévisible. En Europe, la France a un gouvernement qui ne dispose que d'une fragile majorité et la coalition gouvernementale en Allemagne présente de sérieux signes de fragilités.



## Contexte national - Macro-économie

Source : La Banque Postale

### Prévisions de croissance (PIB volume)

| Prévisions annuelles France                       | 2025  | 2026  |
|---|-------|-------|
| <a href="#">Insee (déc. 2025)</a>                 | +0,9% | /     |
| <a href="#">Banque de France (déc. 2025)</a>      | +0,9% | +1,0% |
| <a href="#">Commission européenne (nov. 2025)</a> | +0,7% | +0,9% |
| <a href="#">OCDE (déc. 2025)</a>                  | +0,8% | +1,0% |
| <a href="#">FMI (oct. 2025)</a>                   | +0,7% | +0,9% |
| <a href="#">Gouvernement (PLF 2026)</a>           | +0,7% | +1,0% |

| Prévisions annuelles Zone euro                    | 2025  | 2026  |
|---|-------|-------|
| <a href="#">BCE (déc. 2025)</a>                   | +1,4% | +1,2% |
| <a href="#">Commission européenne (nov. 2025)</a> | +1,3% | +1,6% |
| <a href="#">OCDE (déc. 2025)</a>                  | +1,3% | +1,2% |
| <a href="#">FMI (oct. 2025)</a>                   | +1,2% | +1,1% |

### Prévisions d'inflation\*

| Prévisions annuelles France                              | 2026                            |
|--|---------------------------------|
| <a href="#">Insee (déc. 2025)</a>                        | +1,5 % (sur un an en juin 2026) |
| <a href="#">Banque de France (déc. 2025) - IPCH</a>      | +1,3%                           |
| <a href="#">Commission européenne (nov. 2025) - IPCH</a> | +1,3%                           |
| <a href="#">OCDE (déc. 2025)</a>                         | +1,3%                           |
| <a href="#">FMI (oct. 2025) - IPCH</a>                   | +1,5%                           |
| <a href="#">Gouvernement (PLF 2026)</a>                  | +1,3%                           |

| Prévisions annuelles Zone euro                           | 2026  |
|--|-------|
| <a href="#">BCE (déc. 2025) - IPCH</a>                   | +1,9% |
| <a href="#">Commission européenne (nov. 2025) - IPCH</a> | +1,9% |
| <a href="#">OCDE (déc. 2025) - IPCH</a>                  | +1,9% |
| <a href="#">FMI (oct. 2025) - IPCH</a>                   | +1,9% |



# Contexte budgétaire

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le



ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE

## Loi spéciale + Loi de finances

### La loi spéciale : chronologie des faits



**14/10/2025**

**Dépôt du projet de loi de finances** (une semaine après le délai légal)

**24/10/2025** Début de l'examen à l'Assemblée nationale (AN) en séance publique

**22/11/2025** Rejet de la première partie et transfert au Sénat

**27/11/2025** Début de l'examen au Sénat en séance publique

**04/12/2025** Adoption de la première partie par le Sénat

**15/12/2025** Adoption du PLF par le Sénat en première lecture

**19/12/2025** Échec de la Commission mixte paritaire (CMP)



**26/12/2025**

**Promulgation de la loi spéciale (art. 47 Constitution et 45 LOLF)**

**29/12/2025 Promulgation du décret n°2025-1397 portant répartition des crédits relatifs aux services votés (art. 47 Constitution) pour assurer la continuité des services publics**



**30/12/2025**

**Promulgation de deux circulaires de mise en œuvre du décret :**

- Circulaire interministérielle relative à la mise en œuvre du décret de services votés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 : mise en place d'une régulation budgétaire renforcée
- Circulaire relative à la gestion budgétaire de l'État et des organismes publics et opérateurs financés par l'État pendant la période des services votés en 2026



**13/01/2026**

- Reprise de l'examen du projet de loi de finances (PLF) 2026 à l'AN - Commission des finances les 8 et 9 janvier - Séance publique du **13 au 23 janvier**
- Deuxième lecture au Sénat **sans doute à partir du 26 janvier**
- Possibilité d'un texte définitif dans la **première quinzaine de février**

# Loi de finances

## Évolution des dépenses des administrations publiques

| (en Md€)   | 2024 | 2025 | 2026 | Évolution<br>2025-2026 |
|--|------|------|------|------------------------|
| Dépenses de l'État et des opérateurs*                      | 651  | 663  | 683  | 20                     |
| Dépenses des crédits ministériels hors effort de défense   | 280  | 276  | 275  | -1                     |
| Défense (périmètre LPM)                                    | 48   | 51   | 57   | 7                      |
| PSR UE   | 22,3 | 23   | 29   | 6                      |
| Charge de la dette*  | 44,5 | 52,3 | 60,4 | 8                      |
| Dépenses des ASSO*   | 778  | 805  | 814  | 9                      |
| Ondam  | 256  | 266  | 270  | 4                      |
| Dépenses de retraites                                      | 334  | 347  | 353  | 6                      |
| Dépenses des APUL*   | 330  | 337  | 338  | 2                      |
| Dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales | 224  | 229  | 231  | 2                      |
| Total des dépenses   | 1652 | 1696 | 1725 | 29                     |

\*Dépenses en comptabilité nationale. Le total ne reflète pas la somme des dépenses des sous-secteurs en raison des transferts inter-administrations publiques, consolidés au niveau agrégé.



# Loi de finances

## Programmation des finances publiques

### Principaux éléments de cadrage économique

| Taux de variation en volume, sauf indications contraires                         | Exécution 2024 | Prévision 2025 | Prévision 2026 |
|--|----------------|----------------|----------------|
| <b>ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL</b>   |                |                |                |
| Taux de croissance du PIB aux États-Unis (en %)                                  | 2,8            | 1,6            | 1,5            |
| Taux de croissance du PIB dans la zone euro (en %)                               | 0,9            | 1,3            | 1,4            |
| Prix à la consommation dans la zone euro (en %)                                  | 2,4            | 2,1            | 1,7            |
| Prix du baril de brent (en dollars)  | 81             | 70             | 68             |
| Taux de change euro/dollar   | 1,08           | 1,13           | 1,16           |
| <b>ÉCONOMIE FRANÇAISE</b>  |                |                |                |
| PIB total (valeur en milliards d'euros)  | 2 920,0        | 2 987,0        | 3 061,0        |
| Variation en volume (en %)   | 1,1            | 0,7            | 1,0            |
| Variation en valeur (en %)   | 3,2            | 2,3            | 2,5            |
| Dépenses de consommation des ménages (en %)                                      | 1,0            | 0,5            | 0,9            |
| Investissement des entreprises, hors construction (en %)                         | -2,4           | -0,9           | 2,6            |
| Exportations (en %)  | 2,4            | 0,5            | 2,0            |
| Importations (en %)  | -1,3           | 2,7            | 2,3            |
| Prix à la consommation (hors tabac, en %)  | 1,8            | 1,0            | 1,3            |
| Balance commerciale (biens, données douanières FAB-FAB) (en milliards d'euros)   | -79            | -80            | -71            |
| Capacité de financement des administrations publiques (en % du PIB) <sup>1</sup> | -5,8           | -5,4           | -4,7           |

| En comptabilité nationale  | Exécution 2024 | Révisé 2025 | Prévision 2026 |
|--|----------------|-------------|----------------|
| Solde des administrations publiques (en % de PIB)                        | -5,8           | -5,4        | -4,7           |
| Solde structurel des administrations publiques (en % du PIB potentiel)   | -5,8           | -5,1        | -4,3           |
| Ajustement structurel (en % du PIB potentiel)                            | -0,4           | 0,7         | 0,8            |
| Effort structurel primaire (en % du PIB potentiel)                       | 0,0            | 0,9         | 1,2            |
| Évolution de la dépense primaire nette (en %)                            | 3,5            | 1,0         | 0,6            |
| Dette publique (en % de PIB)   | 113,2          | 115,9       | 117,9          |
| Taux de prélèvements obligatoires nets des crédits d'impôt (en % de PIB) | 42,8           | 43,6        | 43,9           |
| Dépenses publiques hors crédits d'impôt (% de PIB)                       | 56,6           | 56,8        | 56,4           |
| Taux de croissance des dépenses publiques (en volume)                    | 2,1            | 1,7         | 0,3            |
| IPC hors tabac (%)   | 1,8            | 1,0         | 1,3            |
| Croissance du PIB en volume (%)  | 1,2            | 0,7         | 1,0            |

### ÉVOLUTION DE LA DÉPENSE PUBLIQUE (DÉPENSE PRIMAIRE Y COMPRIS TRANSFERTS, HORS CRÉDITS D'IMPÔTS, CHAMP COURANT)

| En milliards d'euros   | 2024  | 2025  | 2026  |
|--|-------|-------|-------|
| Toutes administrations publiques*                                  | 1 592 | 1 631 | 1 651 |
| Administrations publiques centrales (État et opérateurs de l'État) | 604   | 609   | 621   |
| Administrations publiques locales                                  | 322   | 331   | 332   |
| Administrations de Sécurité sociale                                | 772   | 799   | 808   |

\*Le total ne reflète pas la somme des dépenses des sous-secteurs en raison des transferts inter-administrations publiques, consolidés au niveau agrégé.

(1) Capacité de financement au sens des règles du traité de Maastricht.



# Loi de finances

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

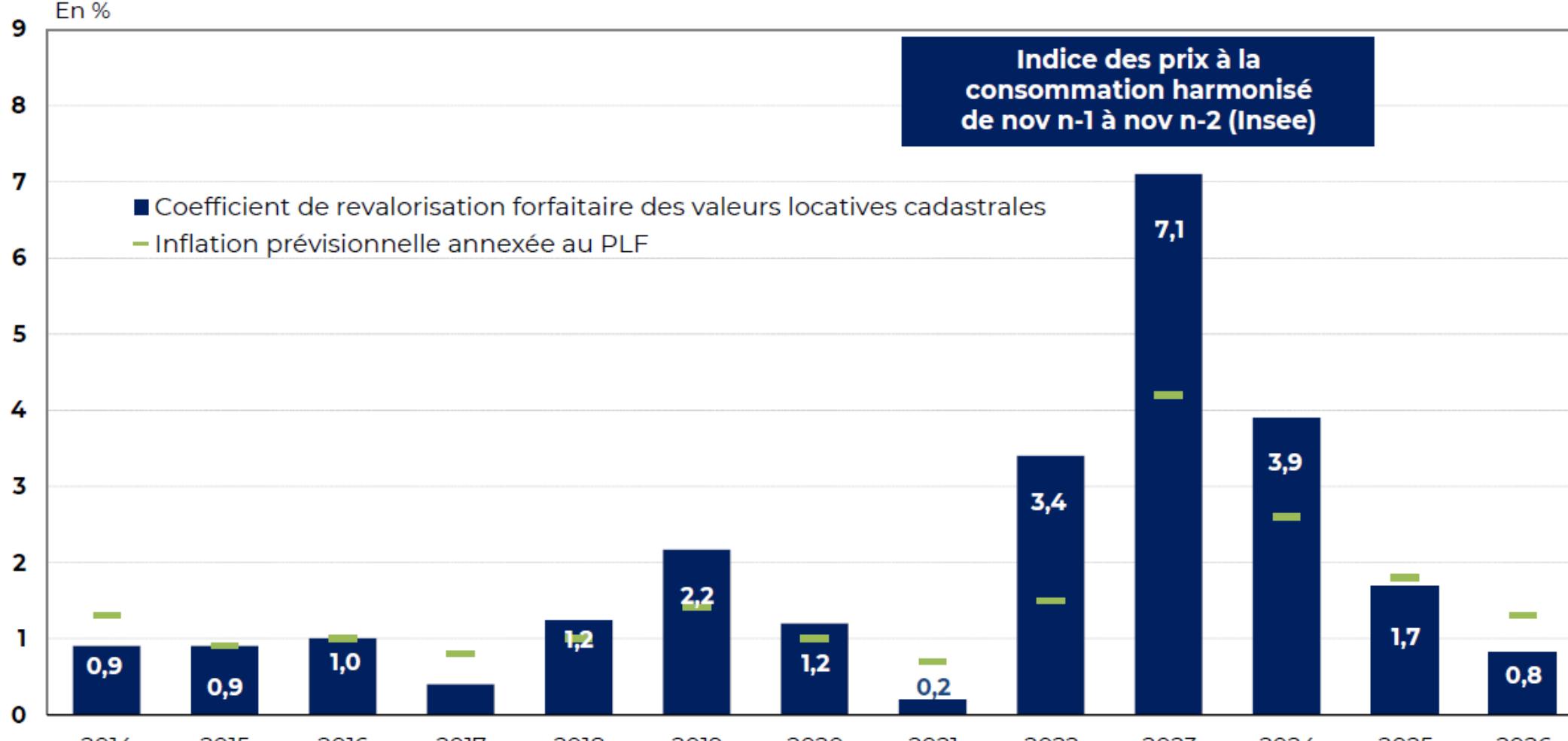
Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE



## Coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales

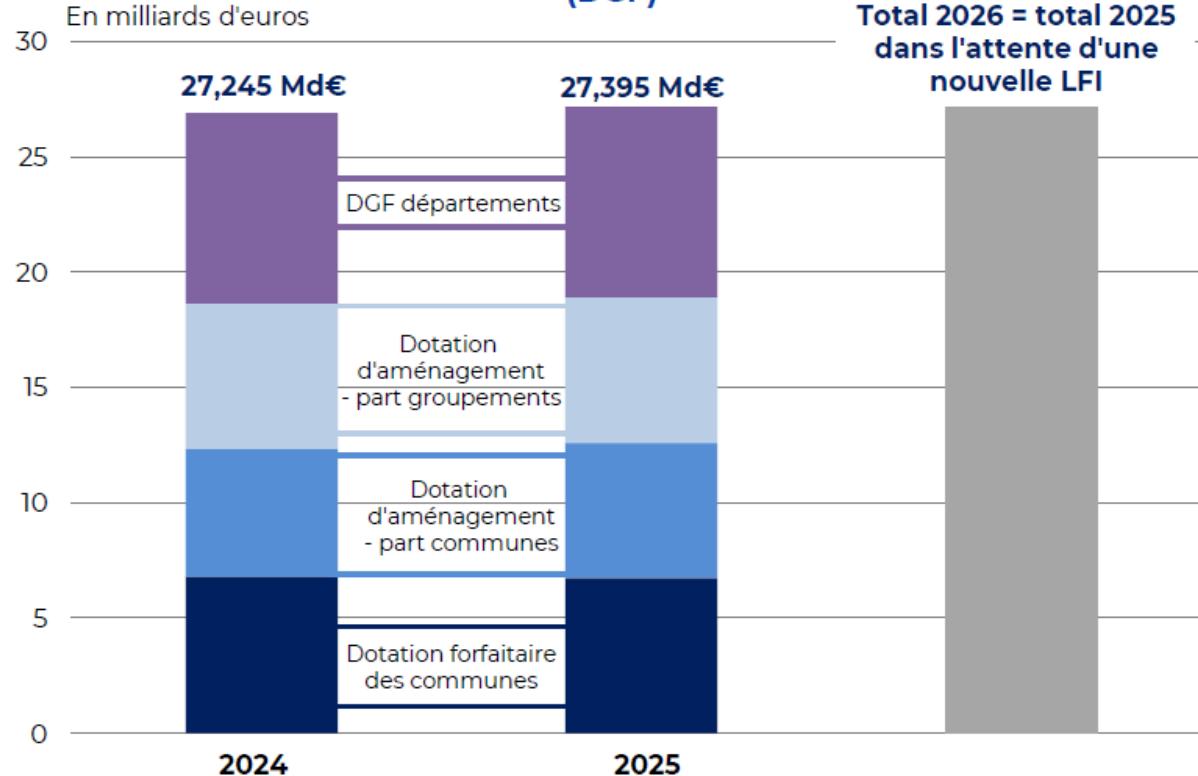




# Loi de finances

## La loi spéciale : zoom sur la DGF

### Évolution de la dotation globale de fonctionnement (DGF)



### [Loi spéciale pour 2026]

**DGF 2026 = 2025** avec versement par douzièmes (sauf pour la DSU, la DSR et la DNP) sur la base des montants de 2025 en attendant la notification des montants individuels, qui résultent notamment de la répartition interne à la DGF et de l'application des critères individuels.

Le PLF 2026 prévoit à la fois une **stabilisation** du montant global et une **augmentation de la péréquation** à hauteur de 290 M€ (comme en 2025).



Quand nouvelle LFI votée  
⇒ régularisation selon nouveau montant voté.

**Si le montant total semble connu,  
la répartition reste à définir (cf. [page 26](#))**

(Pour aller plus loin : logigrammes de l'OFGL sur le calcul de la DGF [communes, groupements, départements](#) et [guide pratique de la DGCL](#))



# Processus d'élaboration budgétaire

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE



## Quelques repères :

- La CCBLP dispose d'un règlement budgétaire et financier adopté par délibération le 8 décembre 2021
- 12 budgets :
  - Budget principal (M57)
  - Budgets annexes de la petite enfance (M57), de l'office de tourisme (M57)
  - Budget annexe de la résidence autonomie (M22) : budget primitif N voté avant le 31/12/N-1 et budget supplémentaire durant l'année N, soumis à validation par le conseil départemental
  - Budgets annexes de l'assainissement (M49) et du SPANC (M49) ainsi que de la GEMAPI (M57, **nouveau budget en 2025**)
  - Budgets annexes des zones d'activités économiques (M57) : la Pinade (Briare), Vaugereau (Briare), le Moulin à Vent (Briare), les Champtoux (Châtillon-sur-Loire), les Ouches (Beaulieu-sur-Loire). *Clôture du BA la Champagne (Bonny-sur-Loire) en 2023.*
- **Passage au Compte financier unique (CFU) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025**



# Principaux indicateurs financiers



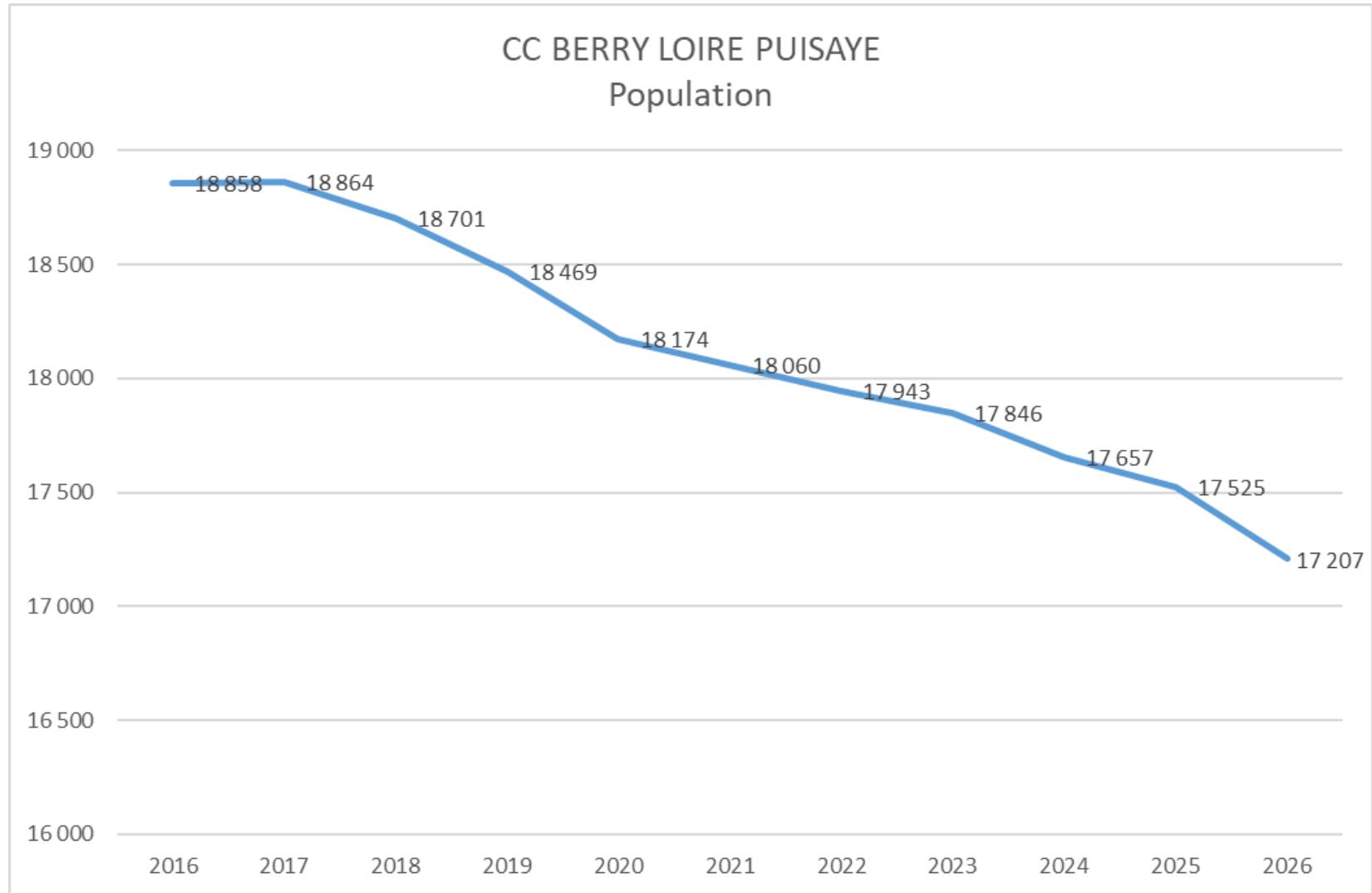
# Démographie

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE





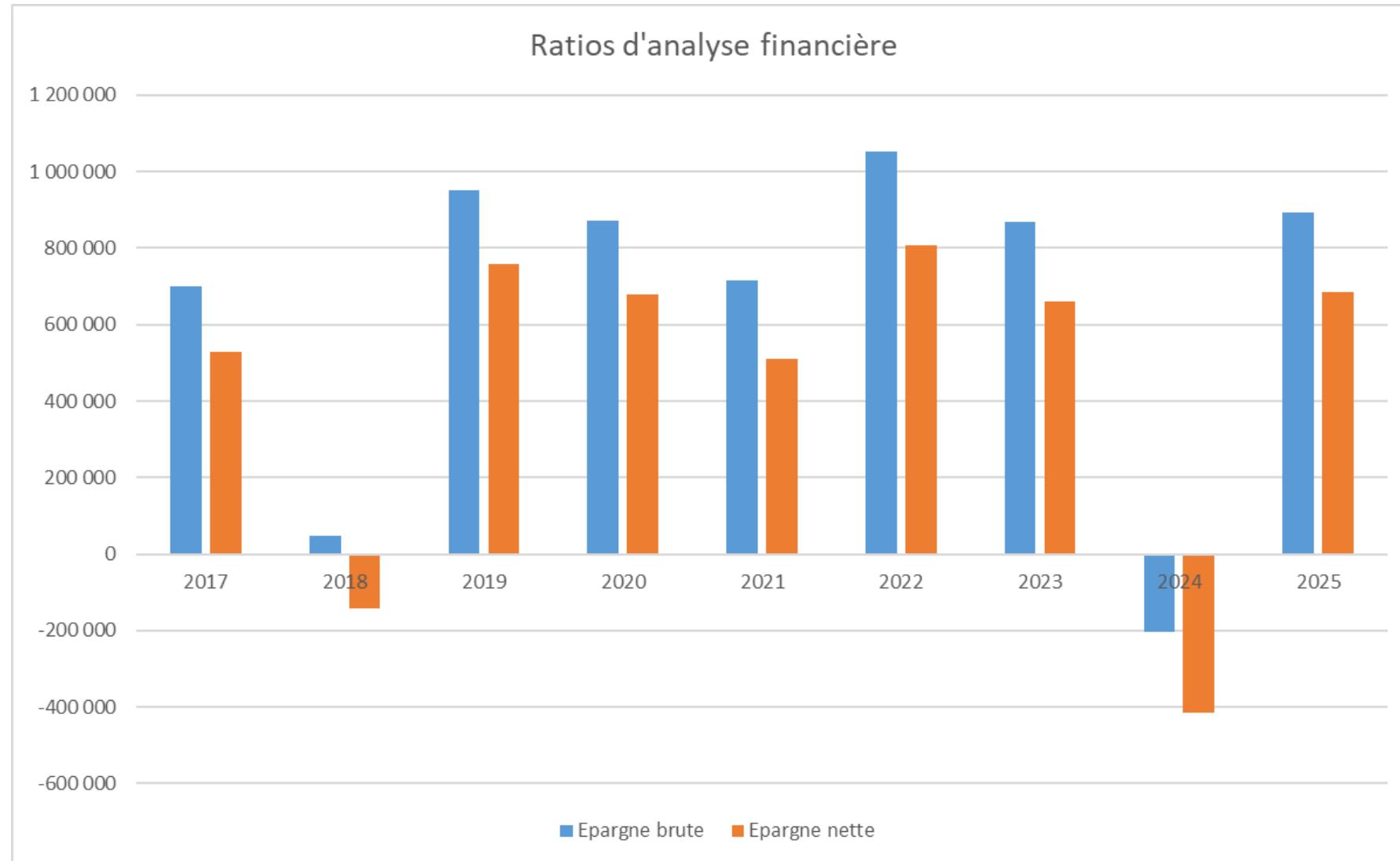
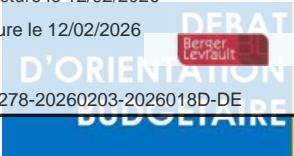
# budget principal

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

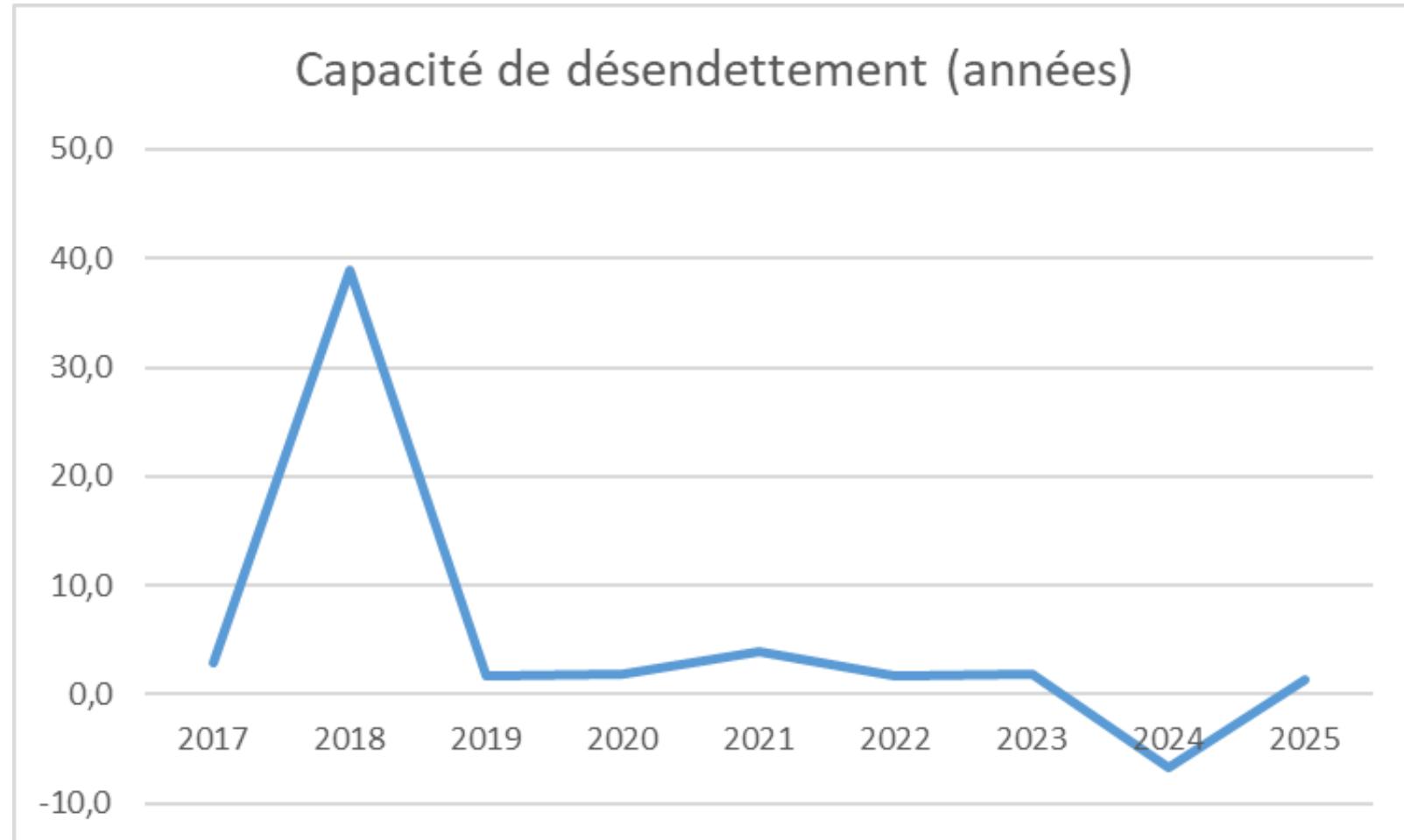
ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE





# Ratios d'analyse financière

on considère que la situation d'une collectivité est inquiétante lorsque le nombre d'années pour rembourser la dette avec son épargne brute est supérieur à 12.





# Ratios d'analyse financière

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

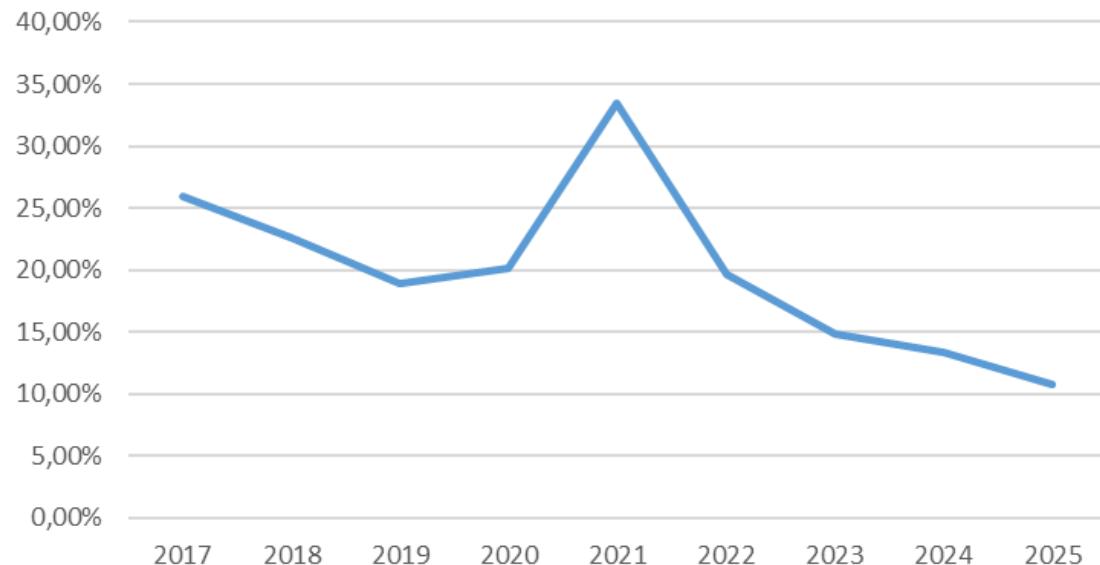
Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

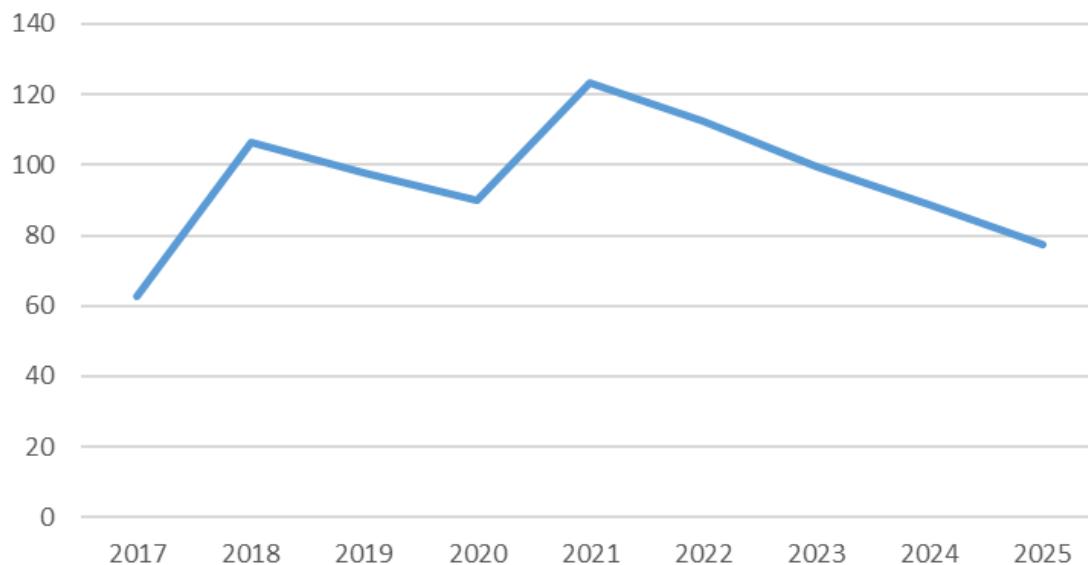
ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE



Taux d'endettement



Encours de la dette par habitant





# Coefficient d'intégration fiscale

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

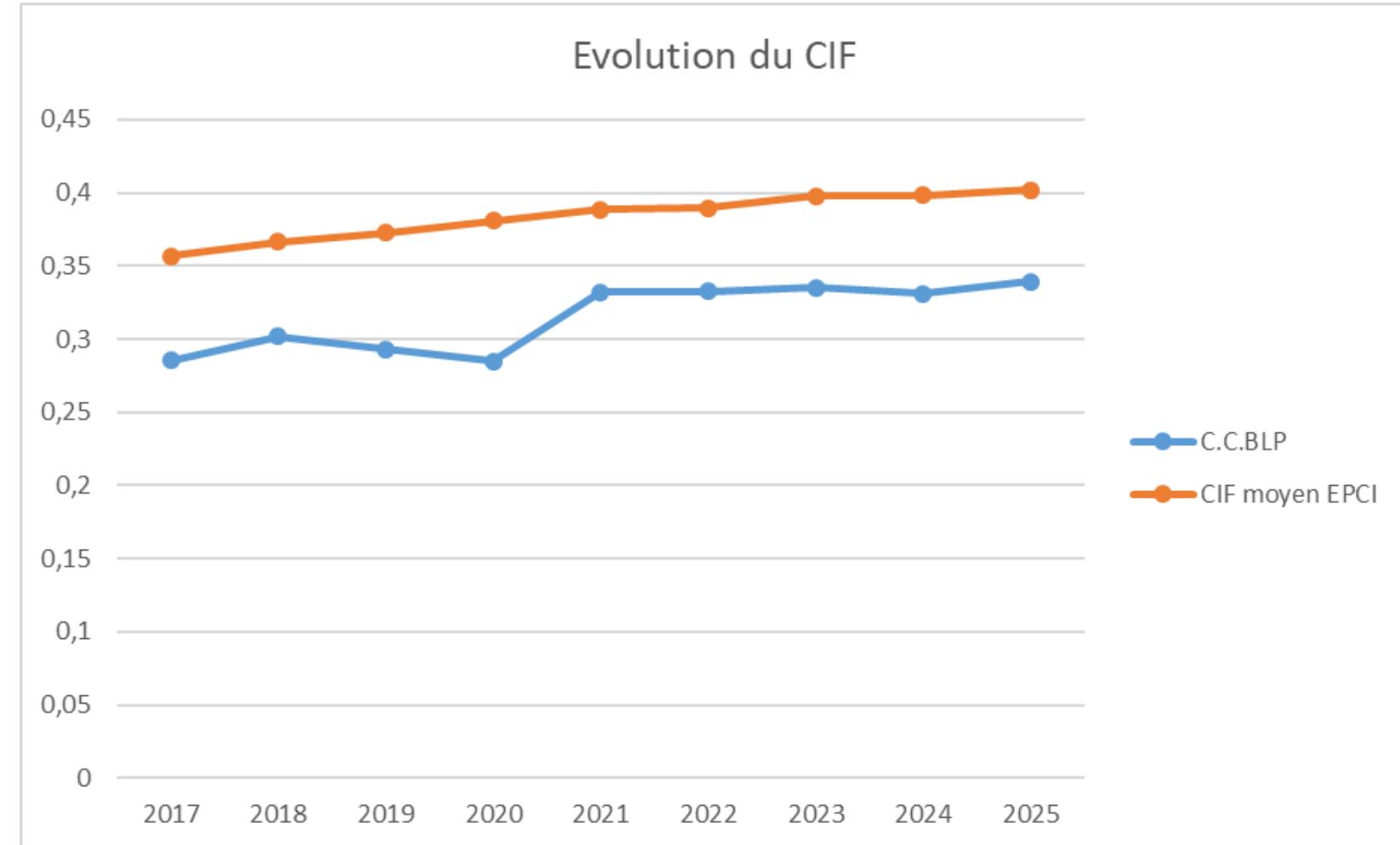
Publié le

ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE



Le coefficient d'intégration fiscale (CIF) permet de mesurer l'intégration d'un EPCI au travers du rapport entre la fiscalité qu'il lève et la totalité de la fiscalité levée sur son territoire par les communes et leurs groupements.

**Plus le CIF est élevé et plus les dotations de l'EPCI sont élevées.**





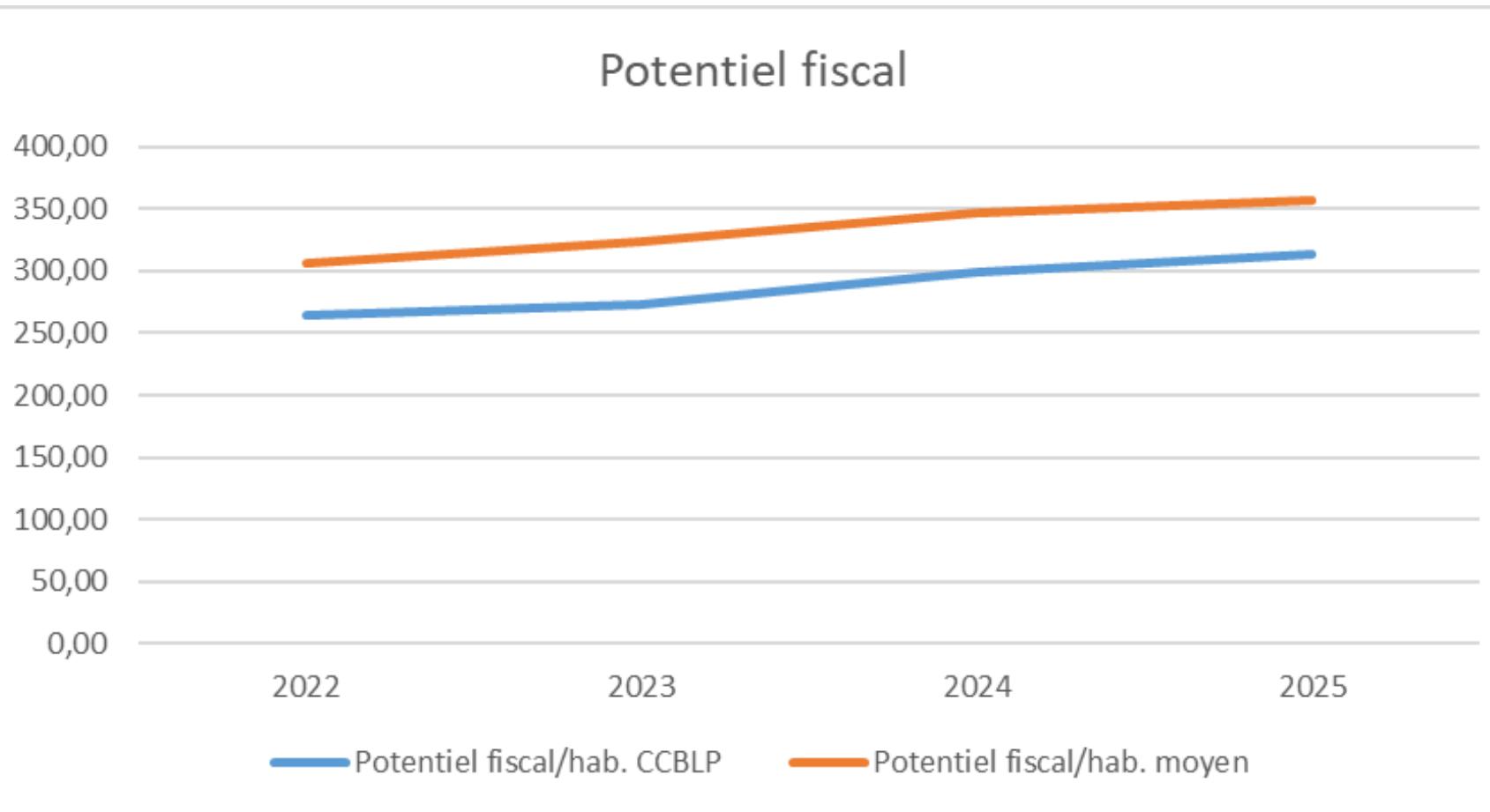
# Potentiel fiscal

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE



## Réforme des indicateurs

Suppression de la TH  
(100% des ménages en  
2022)

=> Nouveaux indicateurs  
sur la fiche DGF depuis  
2022

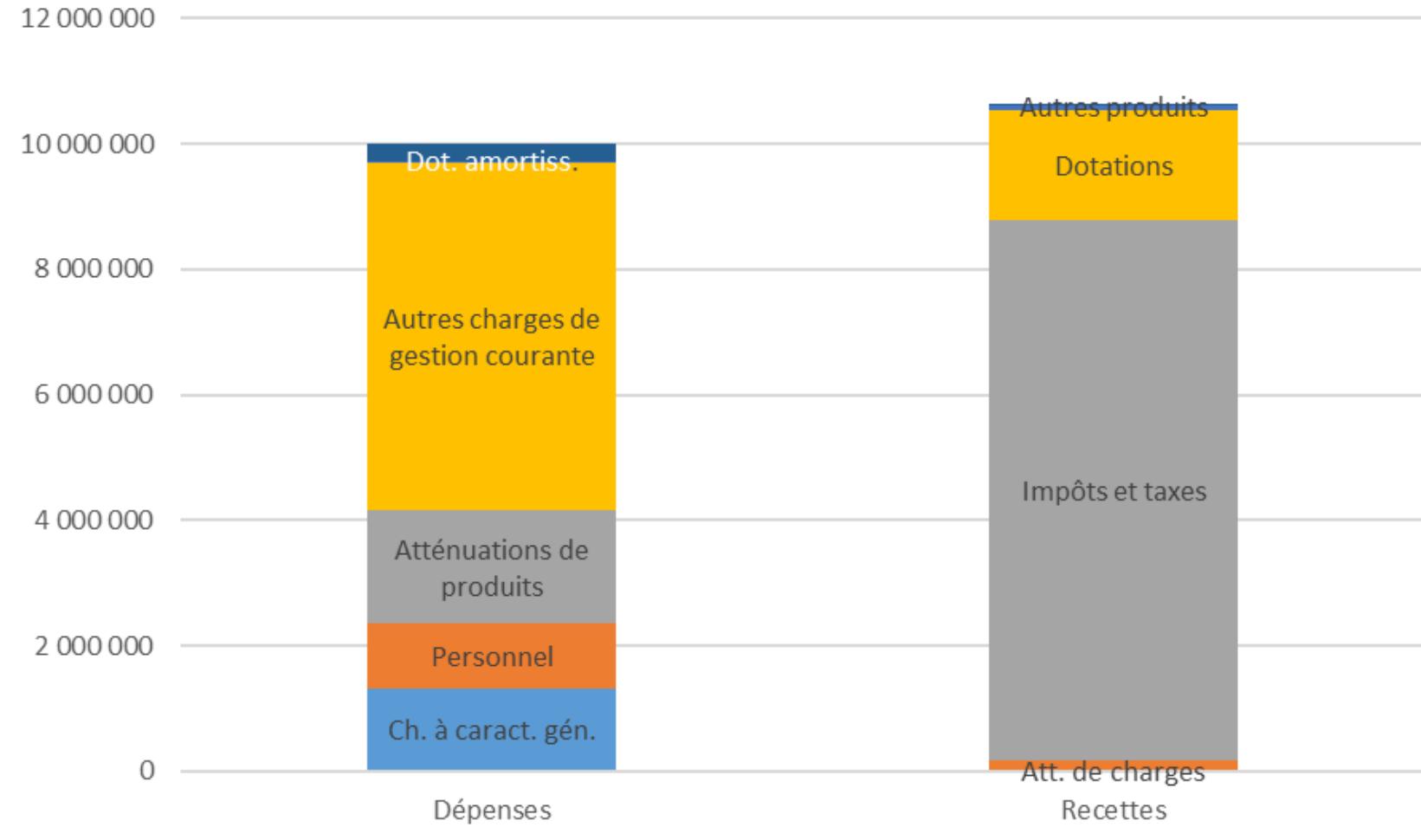


# Exécution financière 2025



# Projet de CFU 2025

## Budget principal - section de fonctionnement





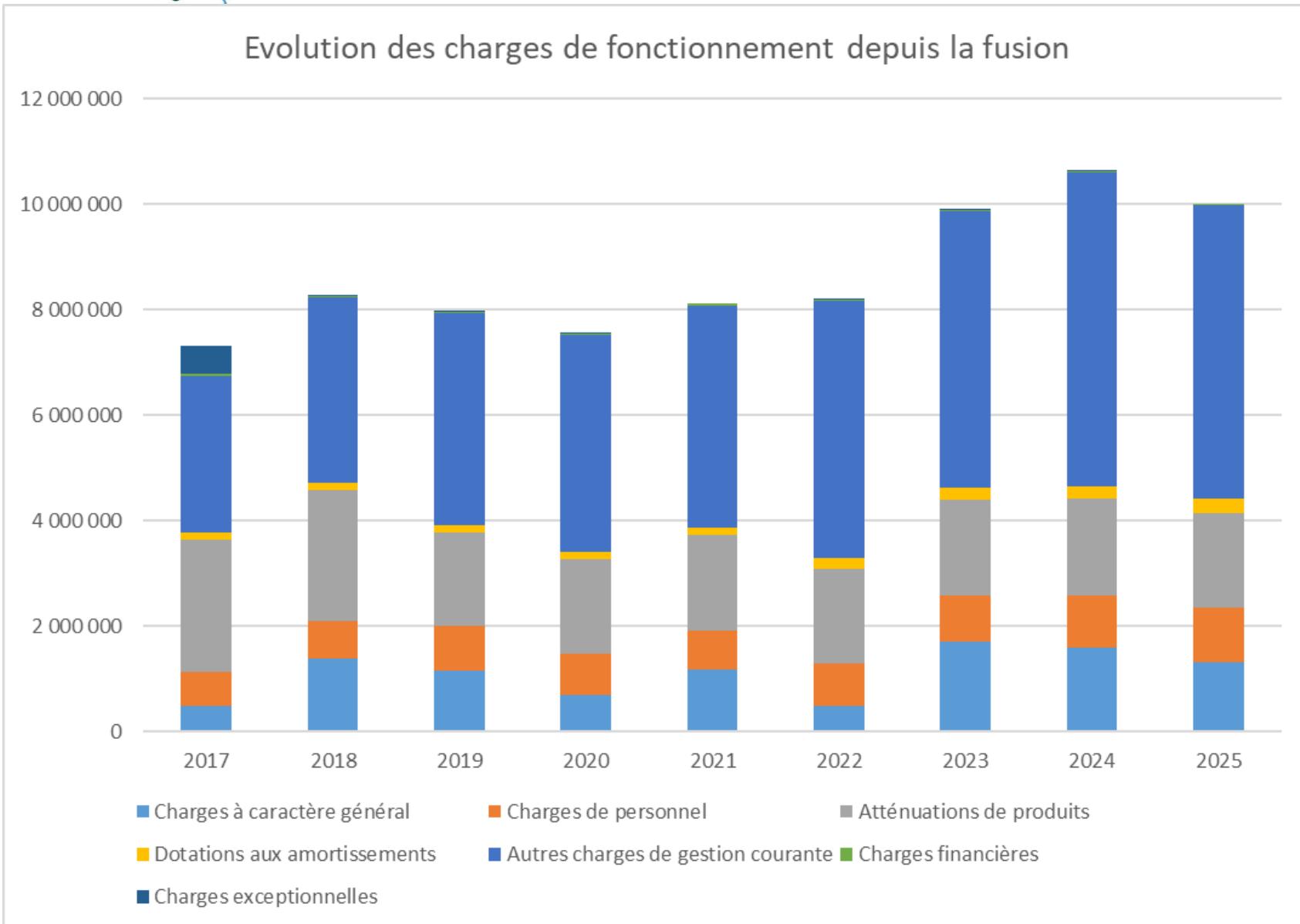
# Budget principal

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE





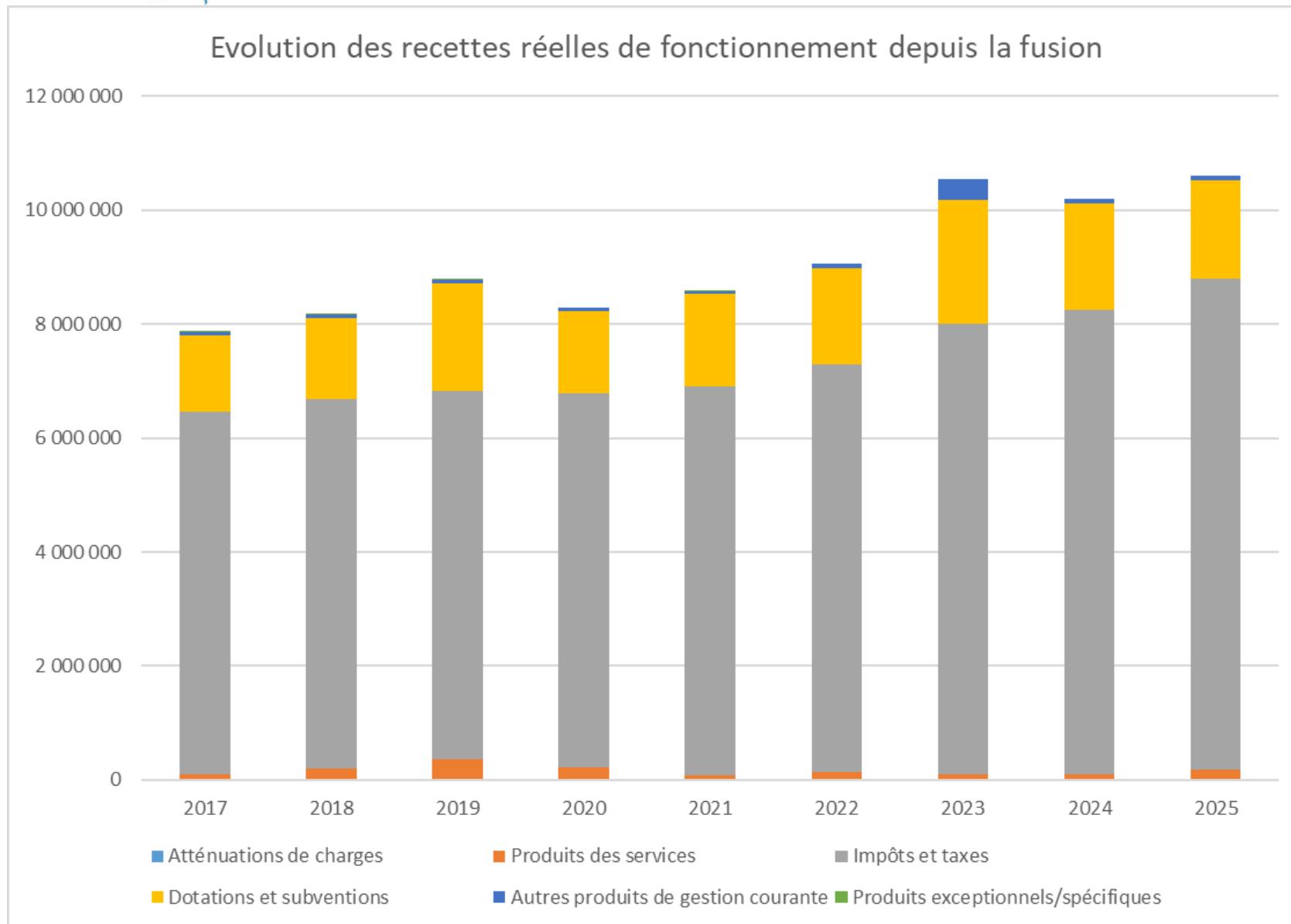
# Budget principal

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

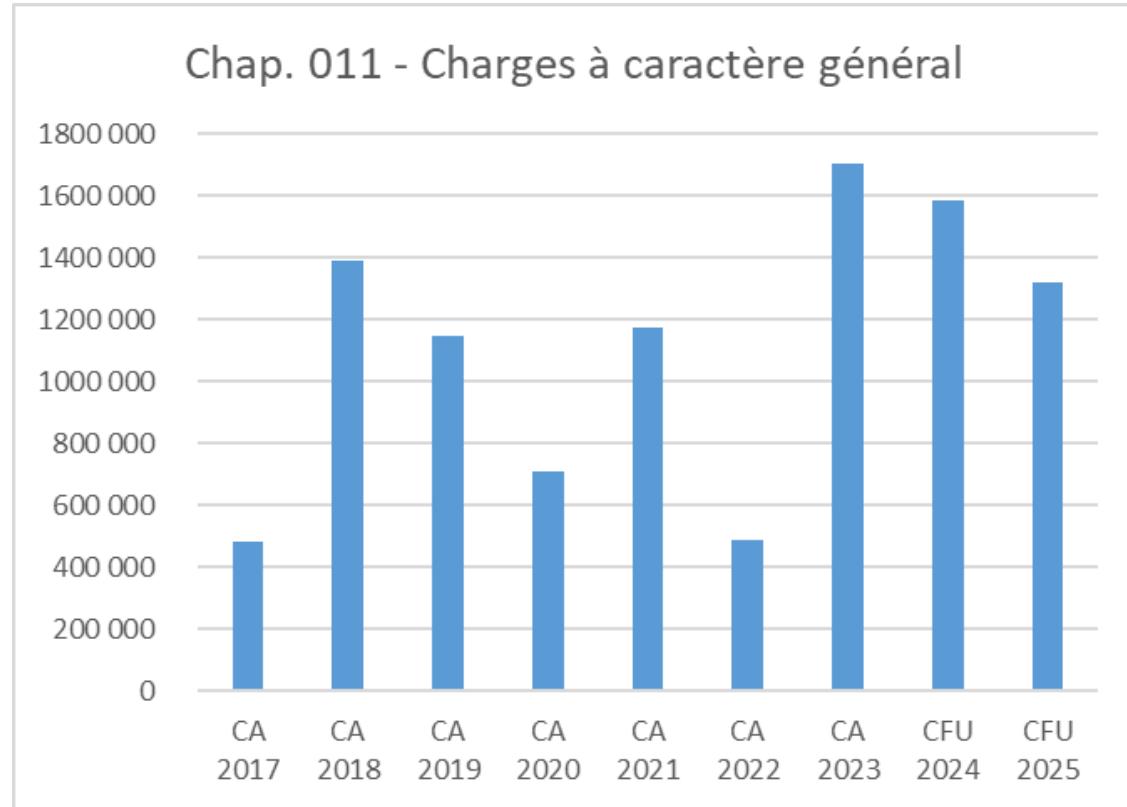
Publié le

ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE





# Budget principal – Dépenses de Fonctionnement

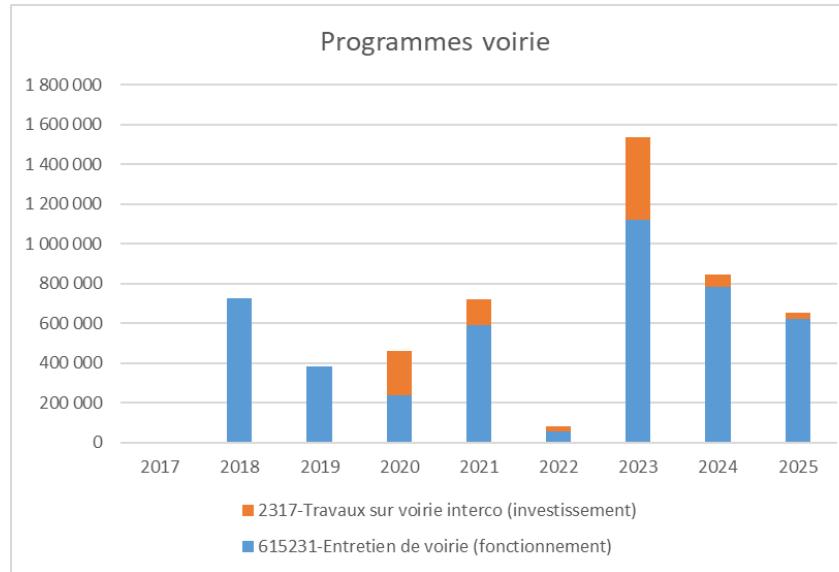
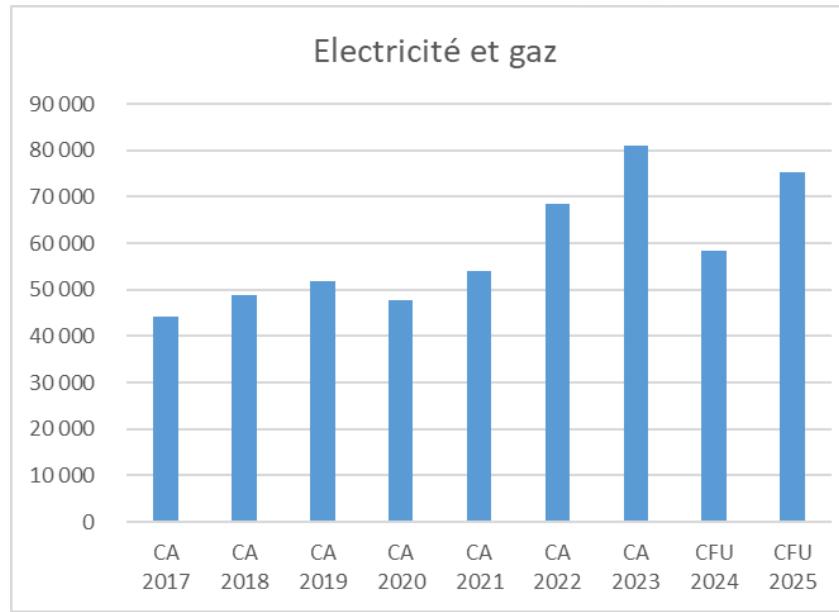


Ce chapitre comprend :

- Les fluides, énergies
- Les achats de fournitures pour le fonctionnement
- Les études
- Les travaux de voirie (entretien)
- L'entretien des bâtiments, matériels, véhicules...
- Les honoraires et prestations diverses
- Les transports
- Etc.

A prévoir en 2026 :

- Poursuite des études : plan paysage, etc.
- Voirie : enveloppe à définir
- Budget de fonctionnement de la Micro-folie
- Autres éléments à débattre

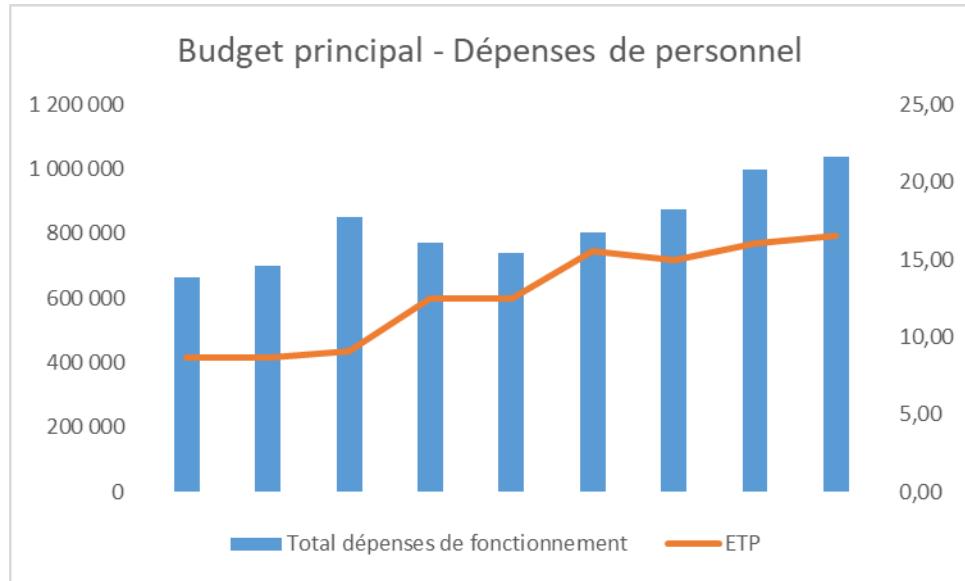


## Budget principal – Dépenses de Fonctionnement – chapitre 011

- Augmentation des dépenses d'énergie contenue grâce aux marchés Approlys (fin en 2024), augmentation en 2025 avec les **travaux d'extension du siège communautaire** (location base nautique).
- Autres sites imputés sur le budget principal :
  - Gymnase Châtillon
  - Salle de sport Autry
  - Centre médico-social Châtillon
  - Aire d'accueil des Gens du Voyage
  - Zones d'activité
- Programme voirie :
  - NB. 2022 : décalage de facturation sur 2023
  - Enveloppe de 630 000 € / an en moyenne depuis 2017



# Budget principal – Dépenses de fonctionnement



Les agents sont répartis entre le budget principal, le budget annexe de la résidence autonomie, l'office de tourisme et la petite enfance. Pour certains services, des refacturations sont faites entre budgets.

## Facteurs d'augmentation en 2025 :

- « Glissement vieillesse-technicité » (GVT) : évolutions de carrière au sein du personnel, avancements de grade
- Période de tuilage au service RH
- Enveloppe CIA

## A prévoir en 2026:

- ↗Augmentation de la cotisation CNRACL +3% (poursuite de l'augmentation +12 points entre 2024 et 2028)
- ↘Arrêts maladie : rémunération à 90% au lieu de 100% les trois premiers mois depuis le 1<sup>er</sup> mars 2025



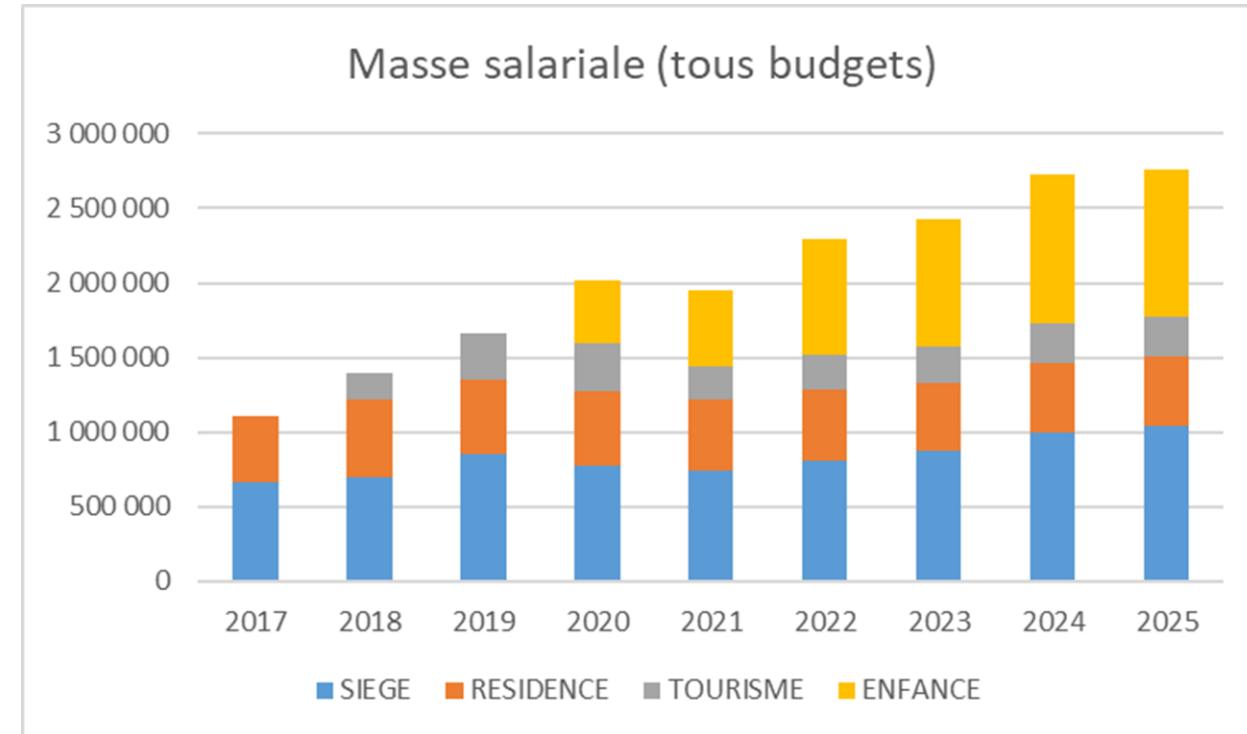
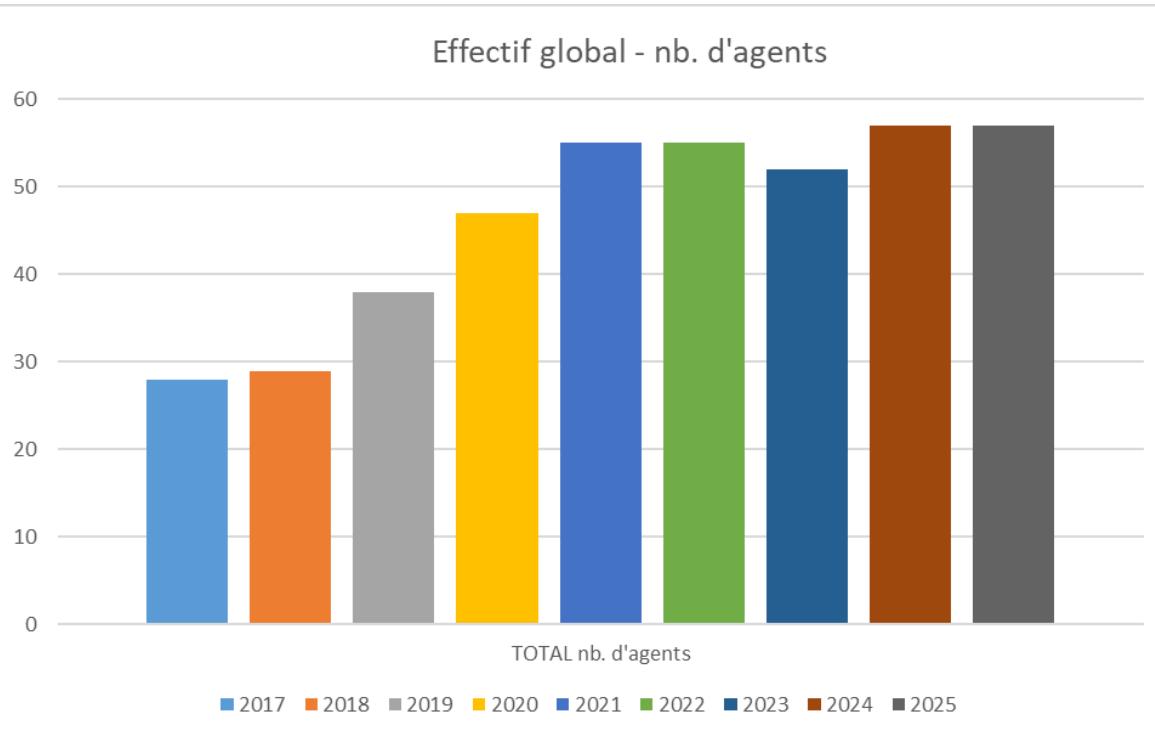
# Une stabilisation des effectifs

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

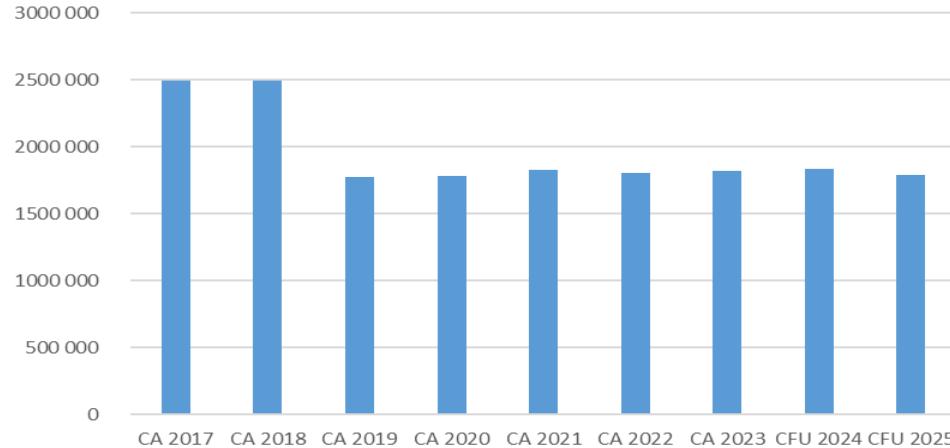
ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE



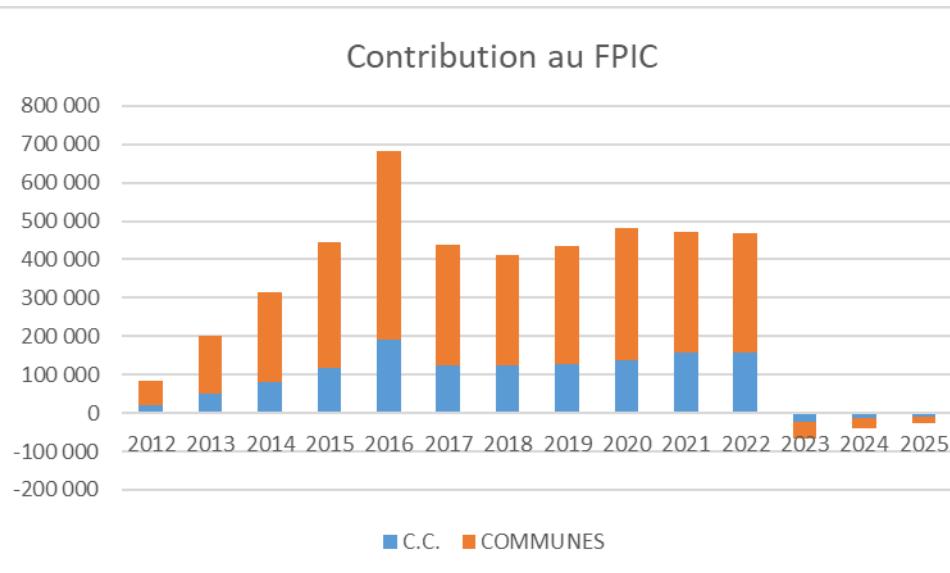


# Budget principal – Dépenses de fonctionnement

Chap. 014 - Atténuations de produits : attributions de compensation et FPIC



Contribution au FPIC



- Ce chapitre intègre les attributions de compensation versées aux communes en compensation du transfert de la fiscalité professionnelle
- Ainsi que le FPIC dont le montant est notifié habituellement durant l'été.

## A prévoir pour 2026

- Le montant des attributions de compensation (AC) varie en cas de transfert de compétences entre les communes et l'EPCI
- À noter que certaines AC sont devenues négatives suite à des transferts de charges : c'est la commune qui verse à l'EPCI
- FPIC : depuis 2023, la CCBLP est bénéficiaire mais il faut prévoir une dépense et une recette
- Modification de l'AC de Briare (CLECT du 02/12/25)



# Budget principal – Dépenses de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

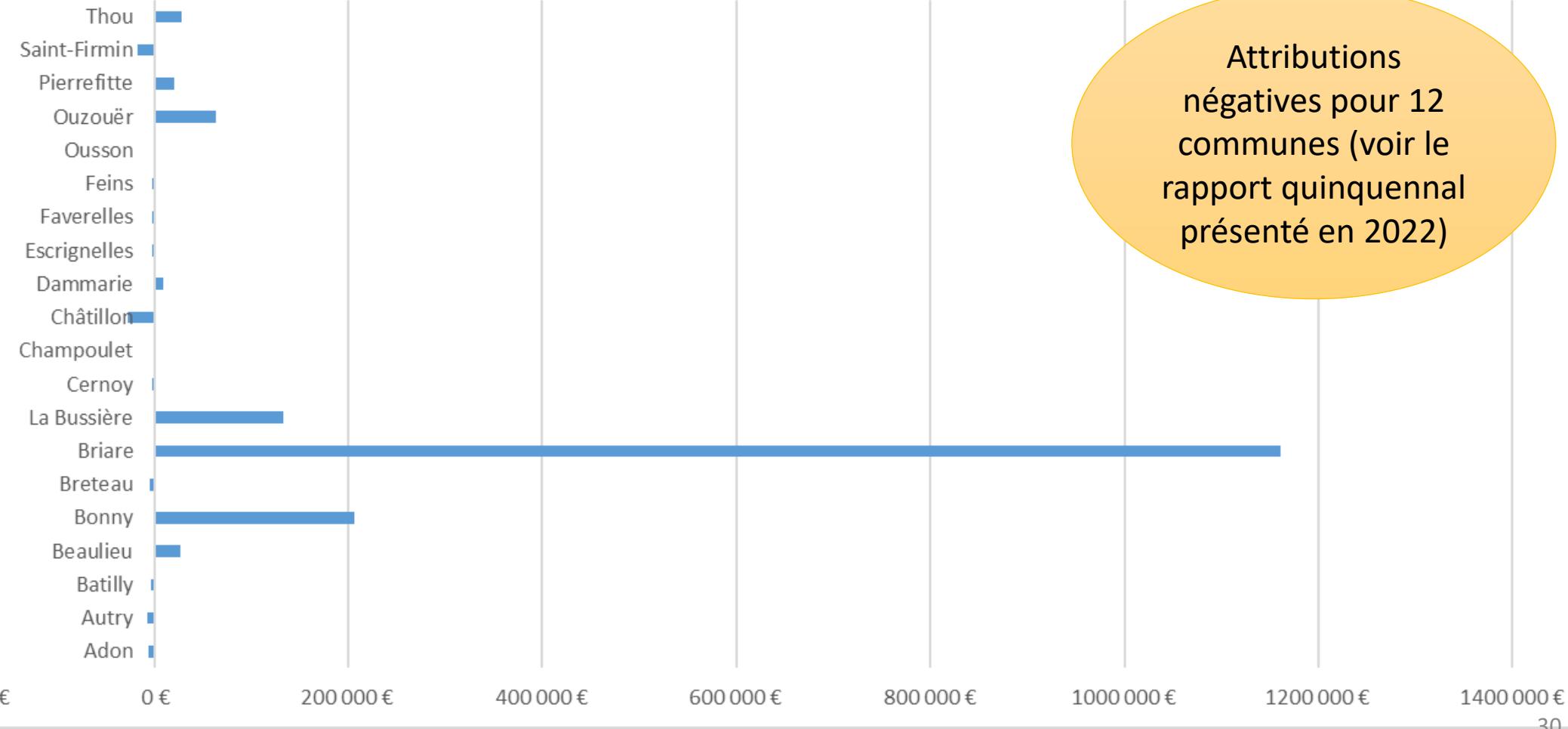
Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE

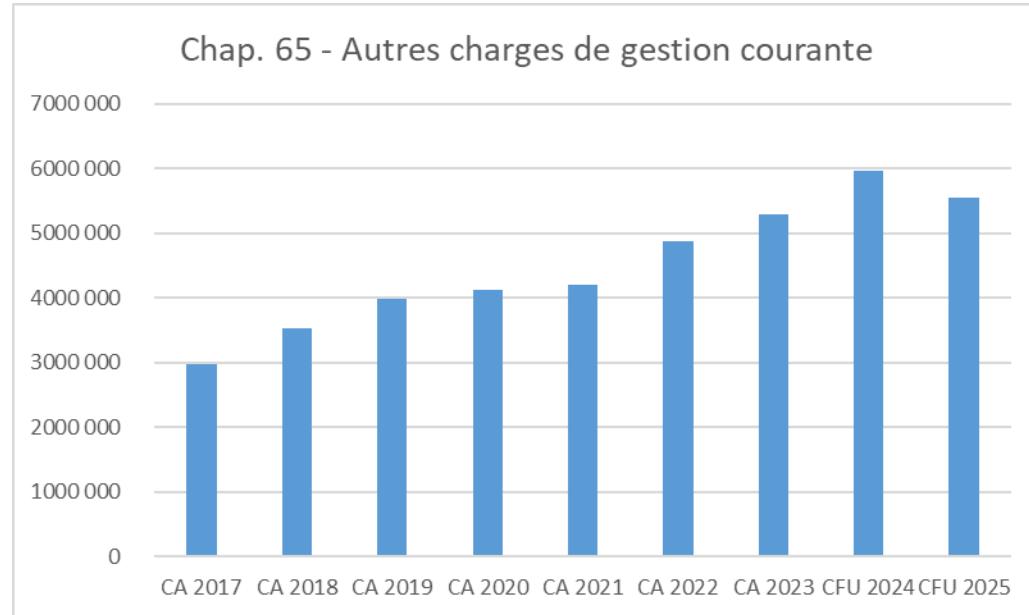


Attributions de compensation





# Budget principal – Dépenses de fonctionnement



Ce chapitre intègre :

- Les indemnités des élus
- Les participations et cotisations diverses
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) versée au SMICTOM du Giennois
- La participation au SDIS (désormais supérieure au transfert de charges)
- Les compensations versées à l'exploitant de la piscine (RECREA)
- Les subventions d'équilibre aux budgets annexes (office de tourisme, petite enfance, résidence autonomie)
- La saison culturelle (PACT + budget culture),
- Les subventions de fonctionnement aux associations
- Les prestations de services

## Faits notables en 2025 :

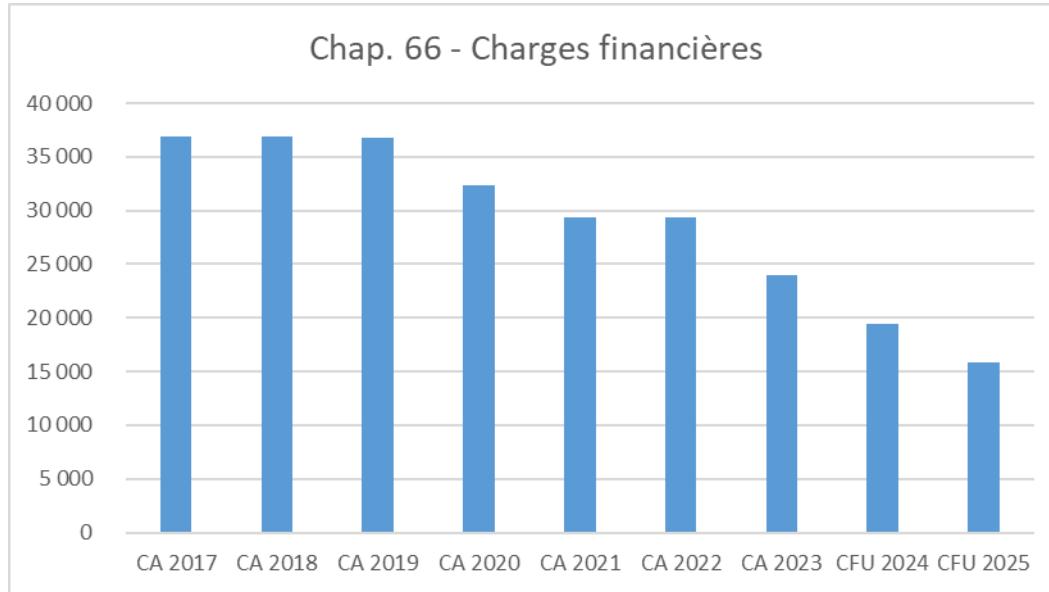
- Subvention vers le budget de la résidence (déficit) : 77 505 €
- Subventions vers le budget de la résidence (projet Beaulieu) : 400 000 €

## A prévoir en 2026 :

- Prévisions TEOM, SDIS, autres participations
- Déficit résidence autonomie
- Subventions d'équilibre vers les budgets OT (300 000 € ?) et petite enfance (de l'ordre de 400 000 €)



## Budget principal – Dépenses de fonctionnement



Ce chapitre intègre :

- Les intérêts des emprunts
- Le rattachement des intérêts courus non échus

A prévoir en 2026 :

- Intérêt des emprunts en cours : 13 163,81 €



# Budget principal – Dépenses de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

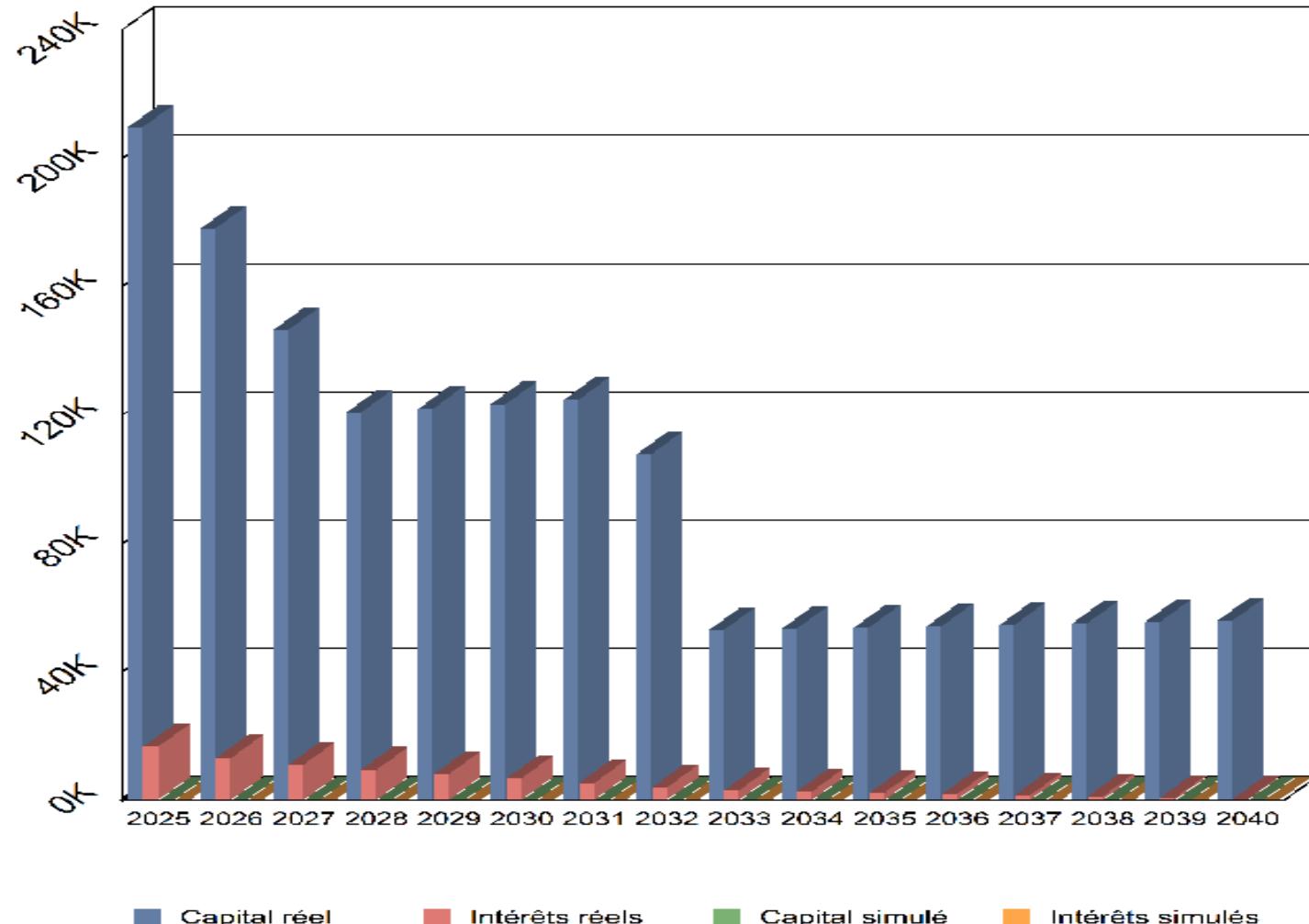
Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE



Diagramme de remboursement



## Charges financières

Il s'agit principalement du remboursement des intérêts de la dette.

## Fin des échéances d'emprunt :

2040



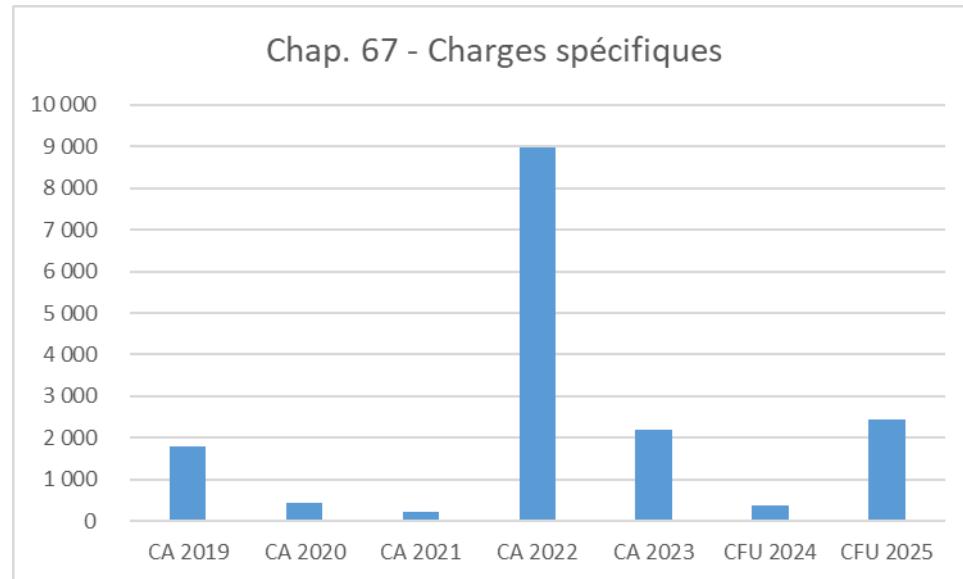
# Budget principal – Dépenses de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE



*Chapitre modifié depuis la M57*

Ce chapitre intègre :

- Les titres annulés sur exercice antérieur

A prévoir également au chapitre 68 : provisions pour dépréciations



# Budget principal – Dépenses de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

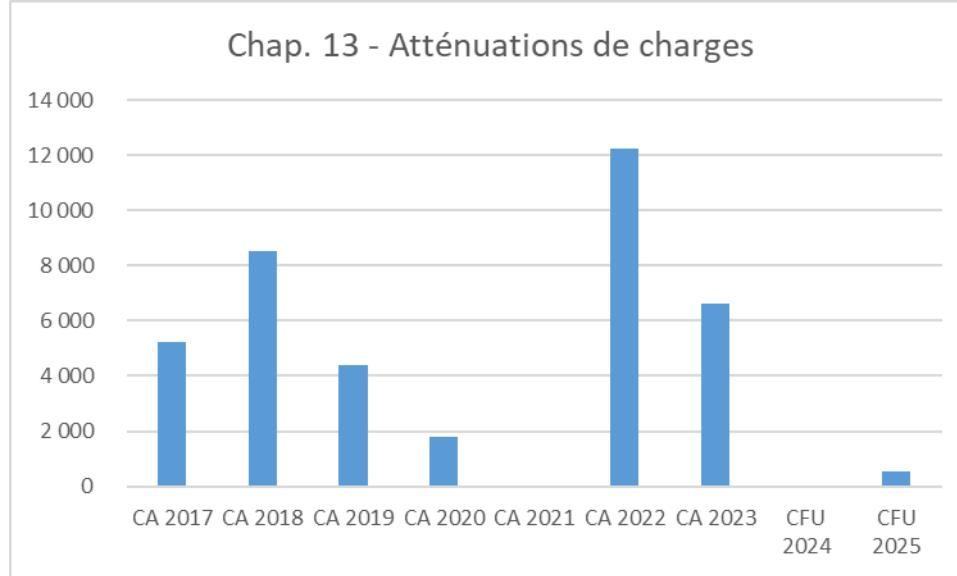
Publié le

ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE



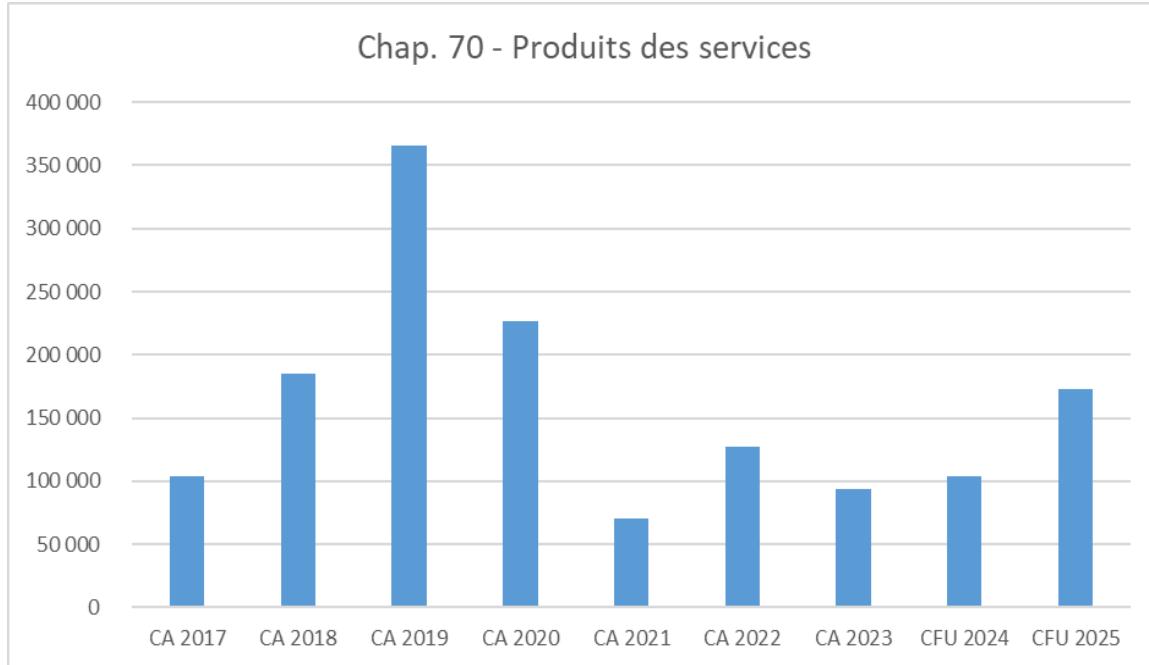
## Orientations budgétaires : recherche d'économies ?

- De nombreuses dépenses sont contraintes (rémunérations, études engagées, subventions d'équilibre vers les budgets annexes, DSP piscine, provisions pour risques, etc.)
- Variables d'ajustement : cf. débat du conseil communautaire



Ce chapitre comprend :

- Les remboursements sur rémunération par l'assurance statutaire (maladie, maternité...)



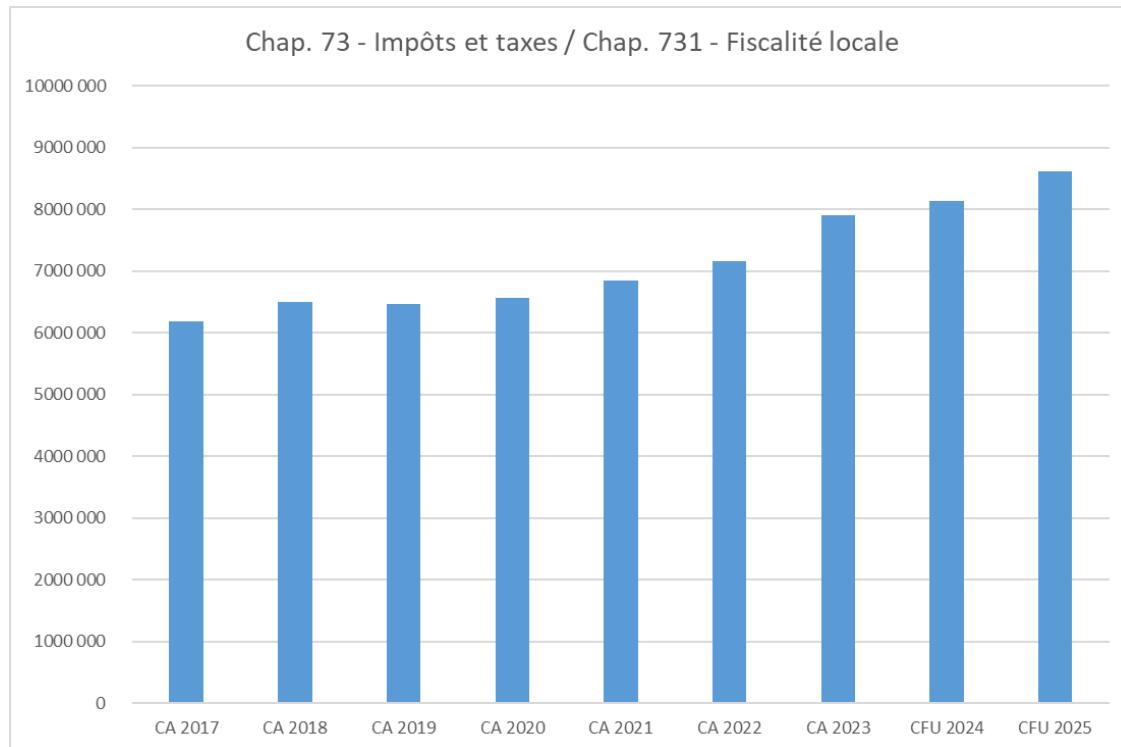
L'augmentation de ce chapitre en 2019 correspond à la compétence Petite Enfance avec notamment la prestation de service de la CAF. En 2020 et 2021, cette ressource diminue puisqu'un budget annexe a été créé courant 2020,

Autres ressources :

- Les recettes de l'aire d'accueil des Gens du Voyage,
- Les remboursements de charges de personnel entre budgets et par les communes pour les agents mis à disposition.



# Budget principal – Recettes de fonctionnement



## Fiscalité « ménages »

- TH taxe d'habitation (sur les résidences secondaires)
- TFB taxe sur le foncier bâti,
- TFNB taxe sur le foncier non bâti,
- TEOM taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- **Taxe GEMAPI**: budget annexe créé en 2025
- Fraction de TVA (compensation TH supprimée)

## Fiscalité professionnelle

- CFE cotisation foncière des entreprises + GEMAPI
- TASCOM taxe sur les surfaces commerciales
- IFER imposition forfaitaire des entreprises de réseaux
- Fraction de TVA (compensation CVAE supprimée)

**Autres** : Taxe de séjour, FPIC, FNGIR, compensations d'exonérations, ...



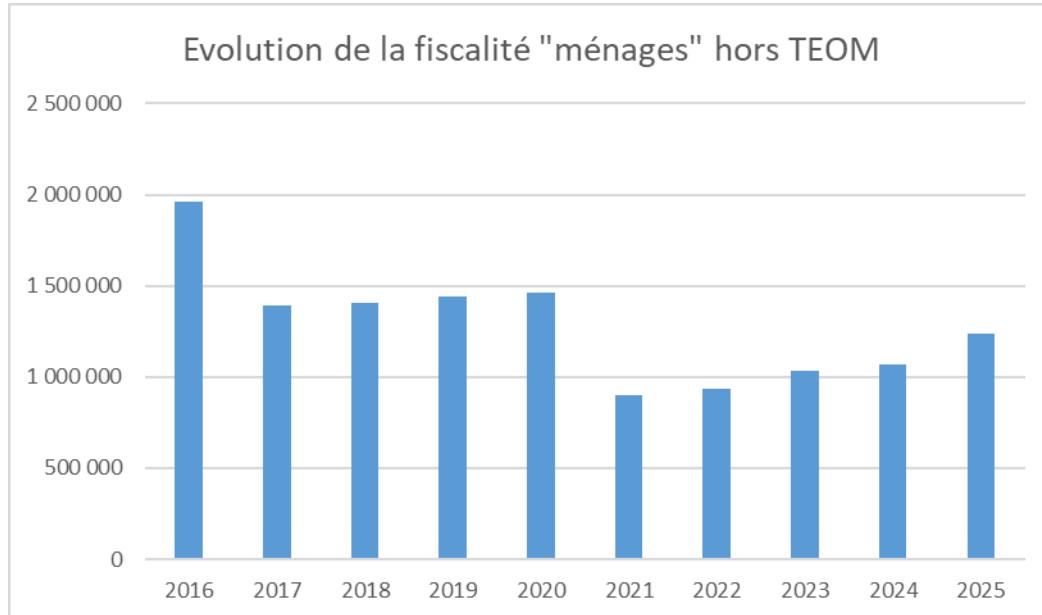
# Budget principal – Recettes de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE



## Taxe d'habitation

En 2022, fin de la réforme de la taxe d'habitation avec une exonération pour 100 % des ménages. La compensation est versée sous forme de « fraction de TVA ».

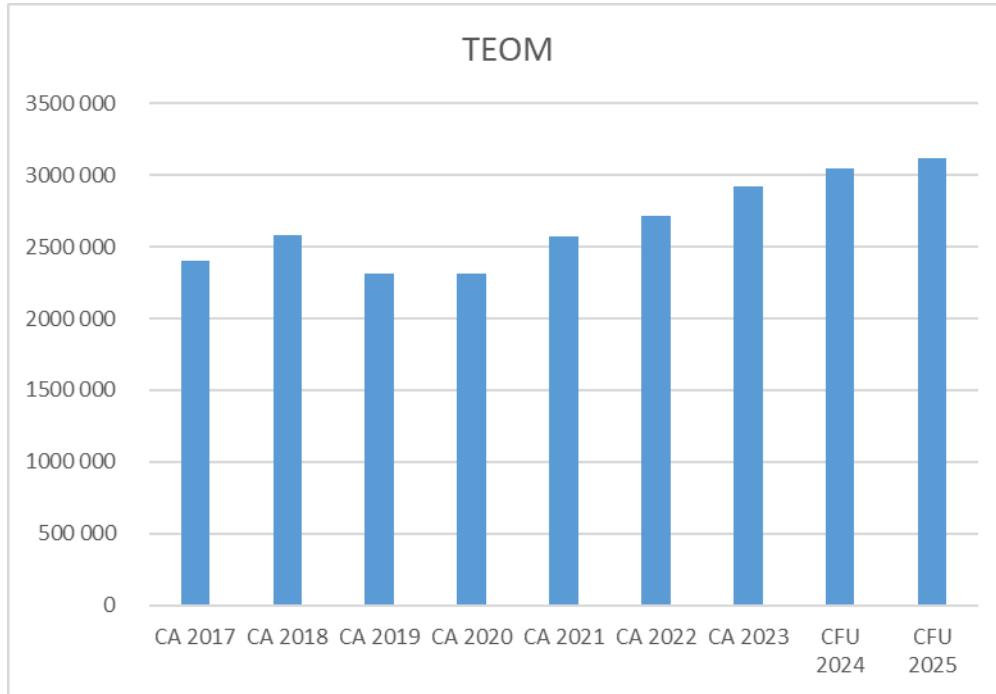
**Depuis 2023, la CC a retrouvé le pouvoir de taux sur les résidences secondaires et les locaux meublés non affectés à l'habitation principale.**

## Taxes foncières

En 2026 la revalorisation des valeurs locatives sera à hauteur de **+0,8%** (en 2025, la revalorisation forfaitaire des bases était de +1,7%).



## Budget principal – Recettes de fonctionnement



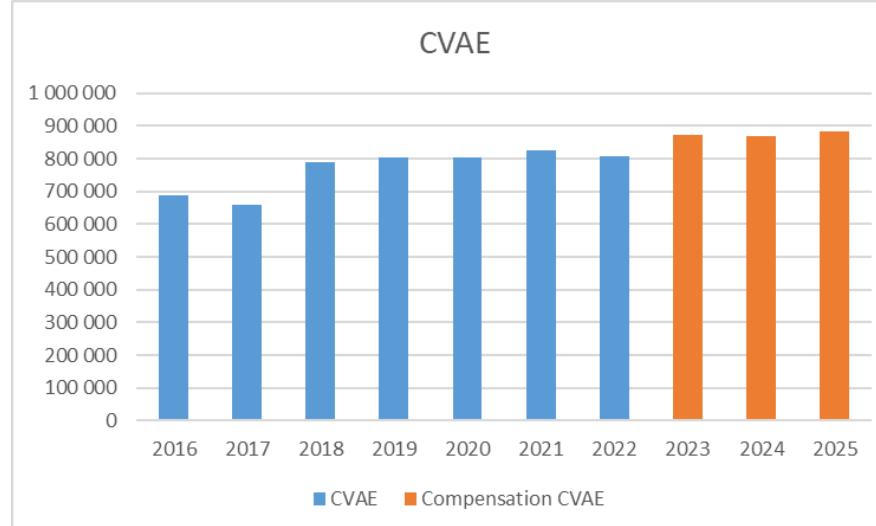
### TEOM

Le SMICTOM communique chaque année un produit attendu, à partir duquel le taux est calculé lorsque nous avons connaissance de la base d'imposition + redevance spéciale

**Prévision 2026 : non connue lors du débat d'orientation budgétaire**



## Budget principal – Recettes de fonctionnement



### CFE

Dans le cadre du plan de relance, la loi de finances 2021 a prévu un abattement de moitié de la valeur locative des établissements industriels

➤ Une compensation est versée à l'EPCI

**Le projet de loi de finances pour 2026 prévoit une baisse de cette compensation (taux non encore voté).**

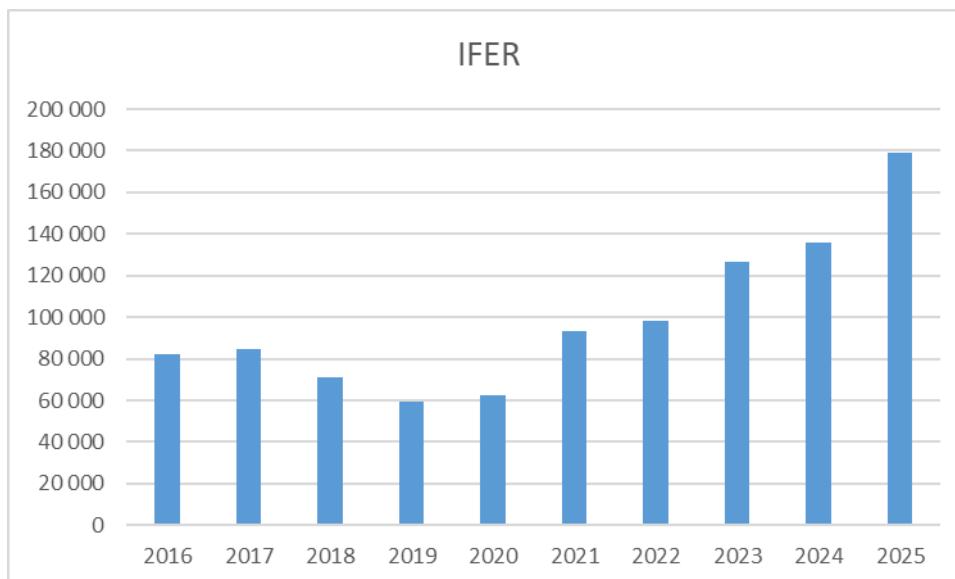
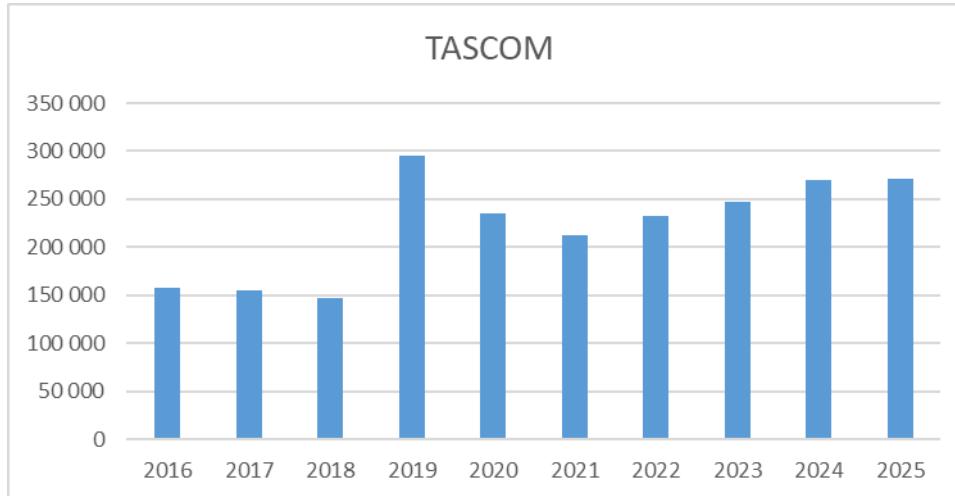
### CVAE

La loi de finances pour 2023 prévoit une suppression de la CVAE sur deux ans (la CC n'avait pas de pouvoir de taux sur cette recette qui était déjà notifiée).

=> Compensation par une fraction de TVA correspondant à la moyenne du produit reçu sur 2020-2022



## Budget principal – Recettes de fonctionnement



### TASCOM

Taxe versée par les commerces > 400 m<sup>2</sup> et réalisant un CA > 460 000 €  
(2019 : impact de l agrandissement du Super U Bonny)  
Pas de possibilité de modulation (coefficient 1)

### IFER

La loi de finances pour 2023 prévoit une nouvelle répartition de l'IFER photovoltaïque :

- 50% pour l'EPCI
- 20% pour la commune d'implantation (nouveau)
- 30% pour le département



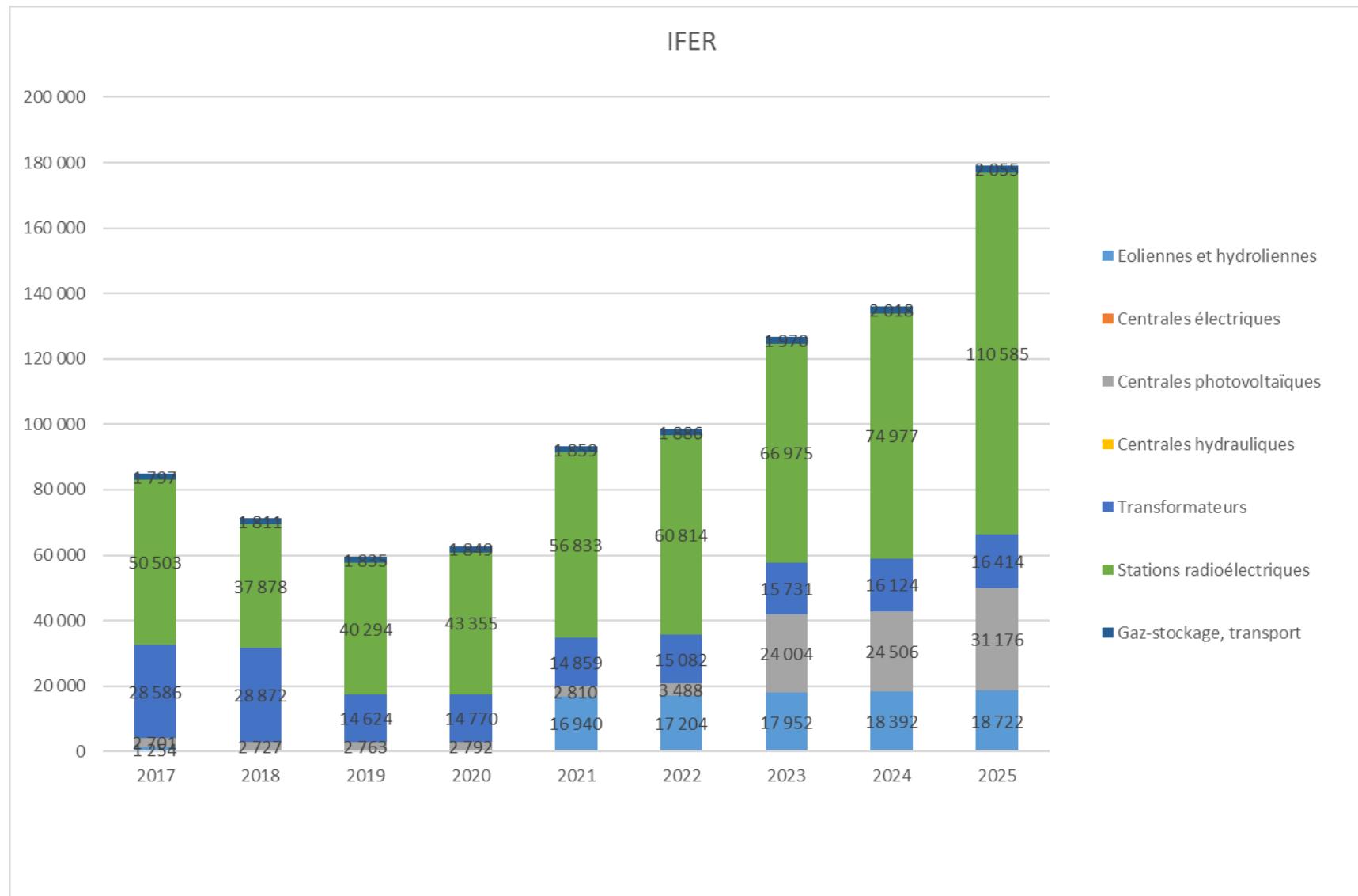
# Budget principal – Recettes de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

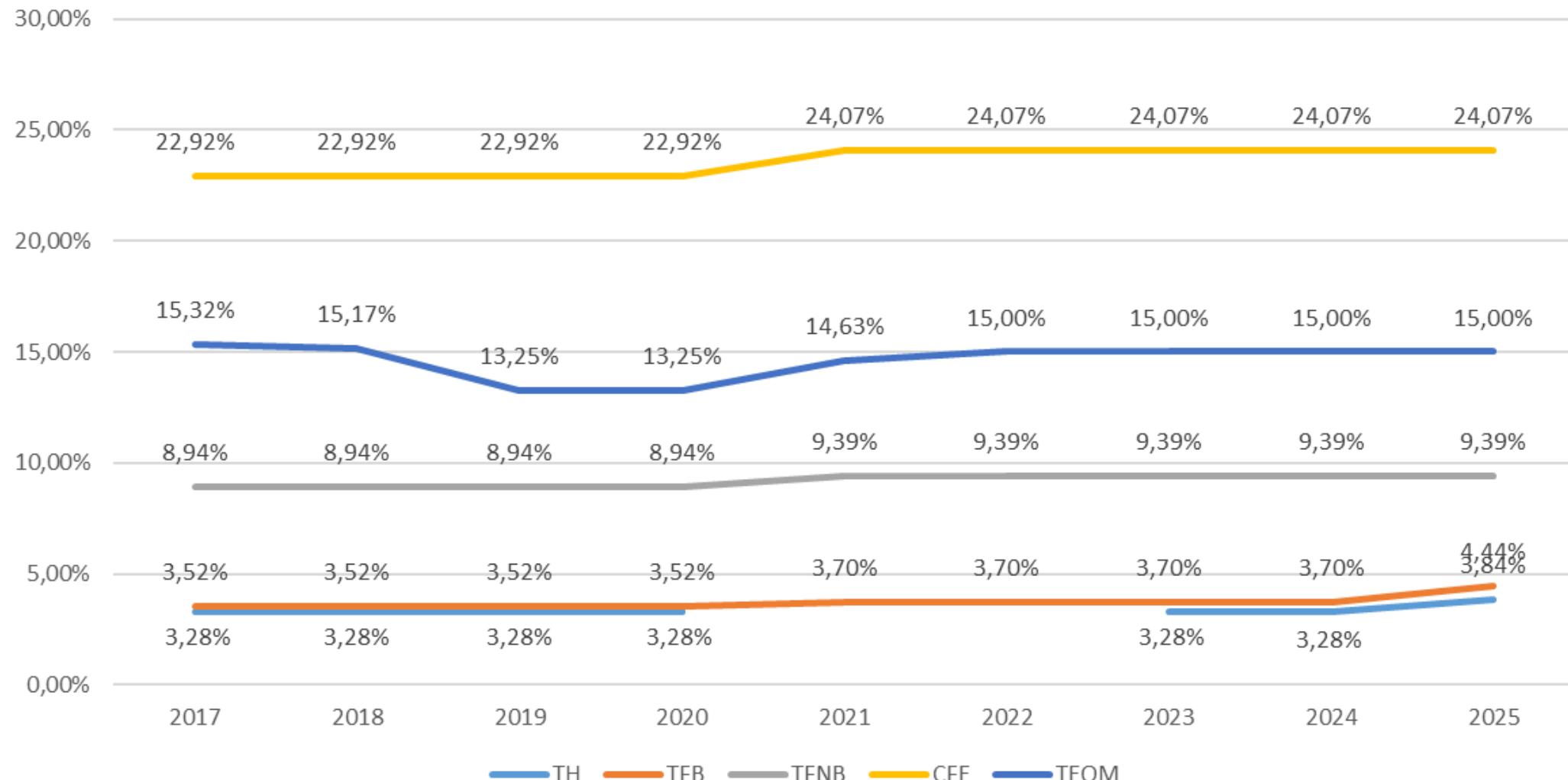
Publié le

ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE





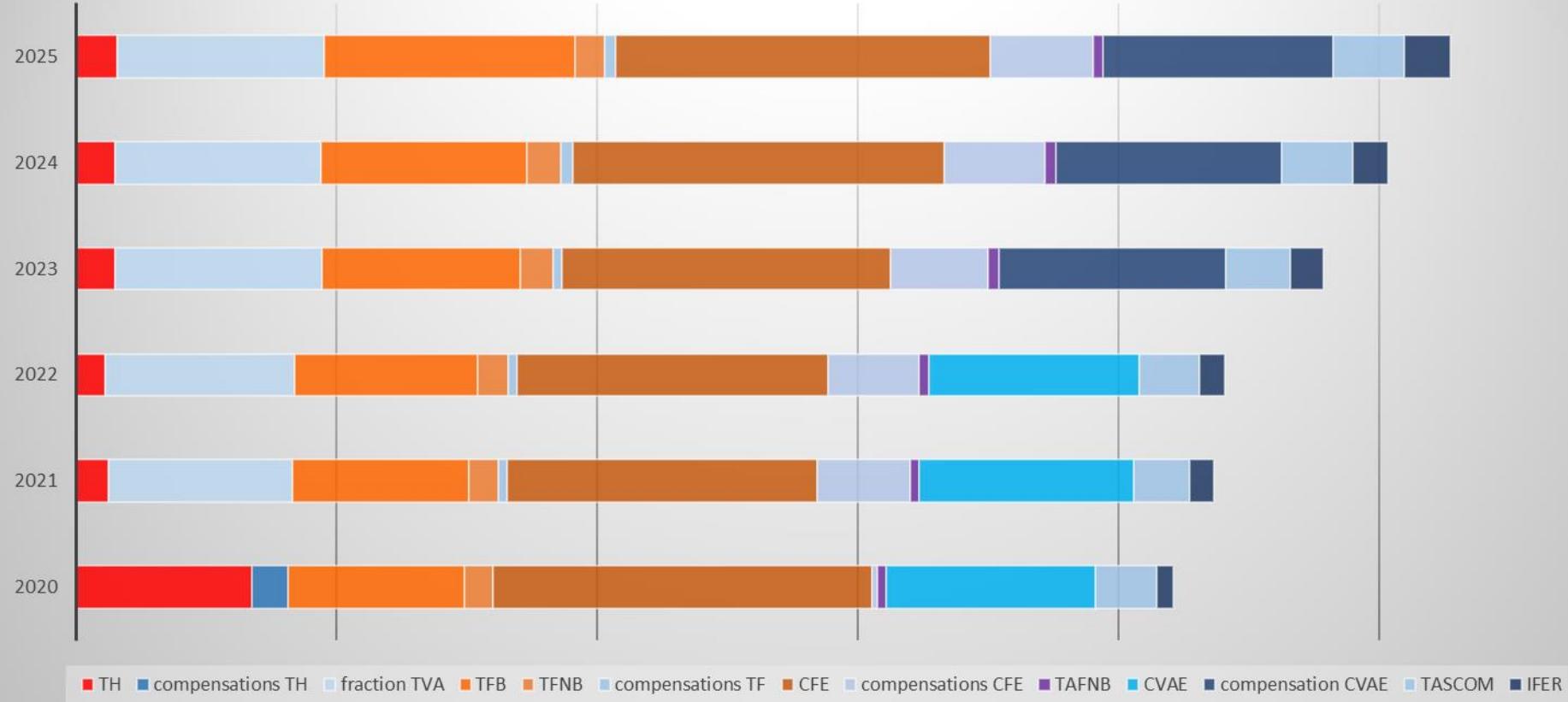
### Evolution des taux





# Budget principal – Recettes de fonctionnement

## Effets de la réforme fiscale depuis 2020



Réduction des recettes où la CC a le pouvoir de taux (en rouge/brun/orange)  
> Gel d'une partie des recettes fiscales



# Budget principal – Recettes de fonctionnement : la taxe de séjour

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

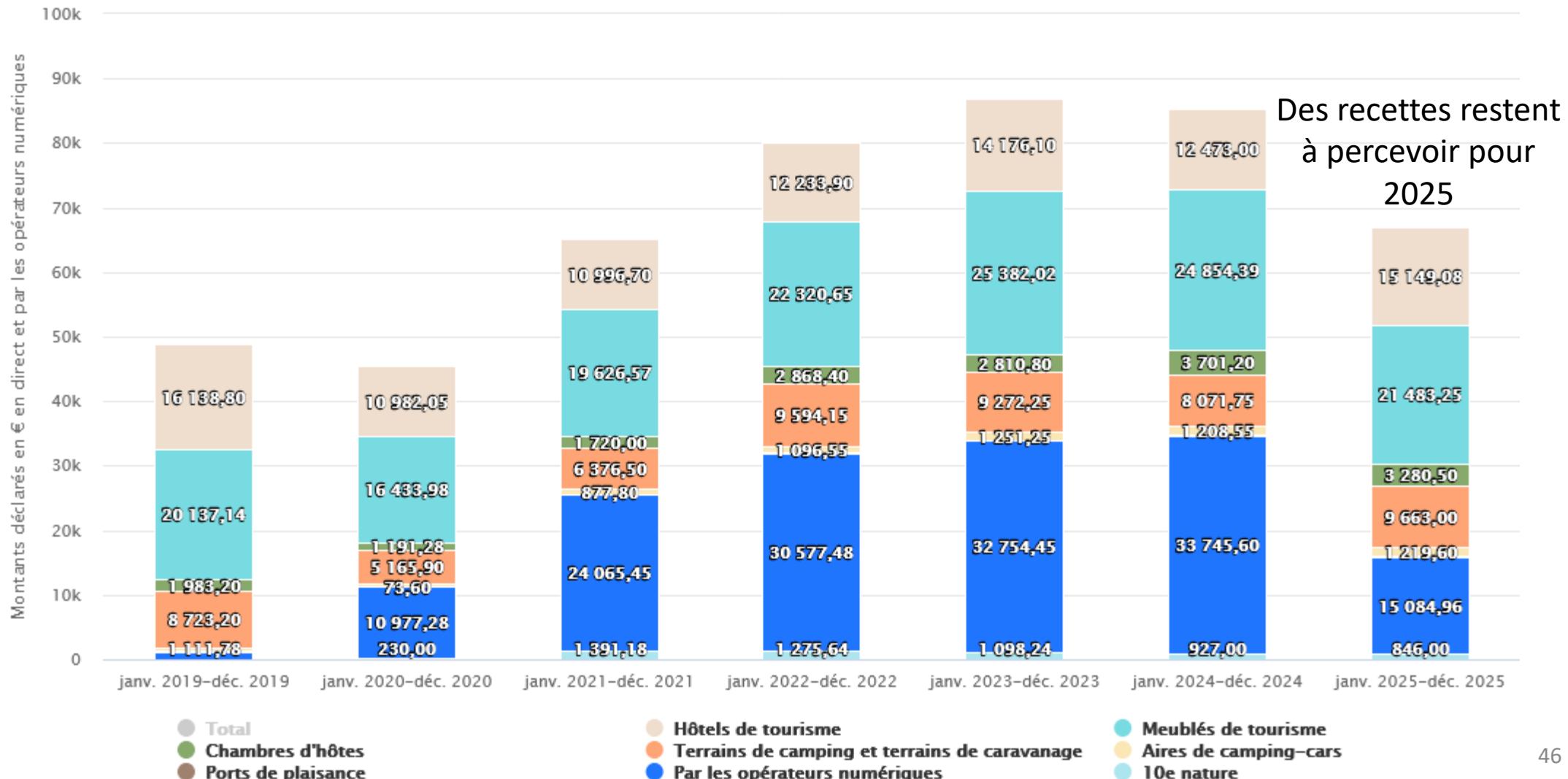
Reçu en préfecture le 12/02/2026

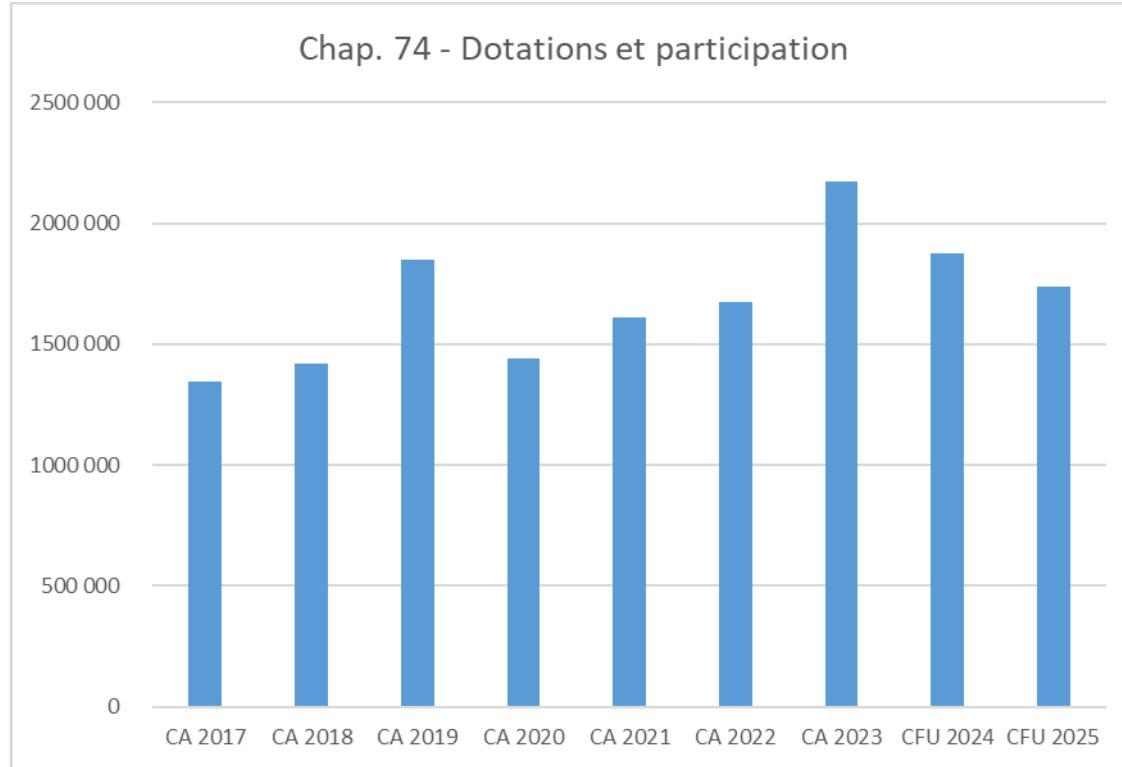
Publié le

ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE



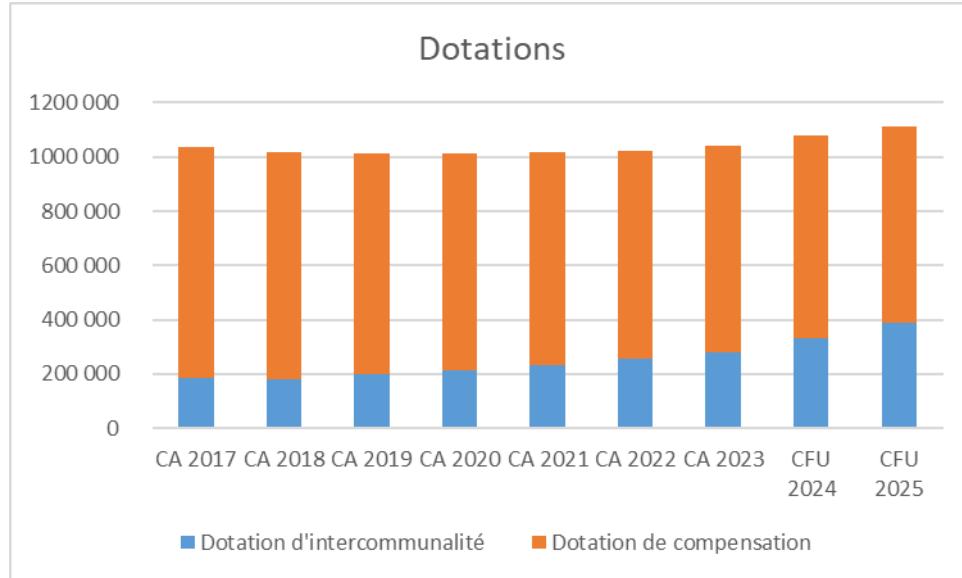
Montants déclarés en € en direct et par les opérateurs numériques





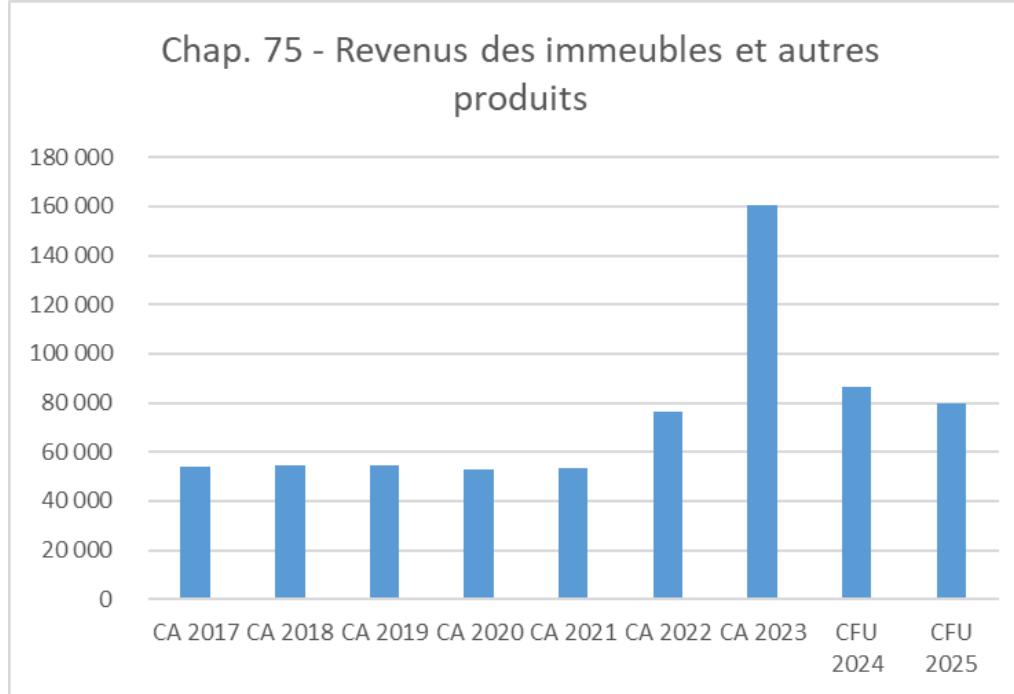
Ce chapitre intègre :

- Les dotations de l'Etat
- Les compensations versées par l'Etat suite aux exonérations
- Le FCTVA sur les dépenses de fonctionnement,
- Les subventions reçues de la CAF, de la Région, du Département, etc.,



Les dotations sont calculées en fonction de multiples paramètres dont la population, le potentiel fiscal, le CIF...

Stabilité prévue dans le PLF2026



Ce chapitre enregistre les revenus des immeubles :

- Loyers de la SISA pour la Maison de santé à Châtillon
- Locations du centre médico-social à Châtillon
- Autres produits de gestion courante : remboursements d'assurances, etc.

*NB. En 2023 : rappel sur plusieurs années de l'intéressement versé par l'exploitant de la piscine*



# Budget principal – Recettes de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE



## Orientations budgétaires : recherche de recettes supplémentaires

- Optimisation des bases
    - *Possibilité de modulation de la TASCOM*
    - *Mécanisme de la correction de base de CFE prévue par le V de l'article 1478 du CGI sur décision de l'organe délibérant*
  - Augmentation des taux d'imposition ?
  - Instauration de nouvelles taxations ?
    - *Taxe de séjour : appliquer les sanctions (taxation d'office)*
    - *Possibilité de récupérer la taxe d'aménagement des communes dans les zones d'activité et partage de la TF des entreprises ?*
    - *Taxe sur les friches commerciales (locaux commerciaux vacants)*
    - *Etudier la taxe locale sur la publicité extérieure*
    - *Répartition différente du FPIC ?*
  - Facturation de certains services ?
- Cf. débat du conseil communautaire du 03/02/26



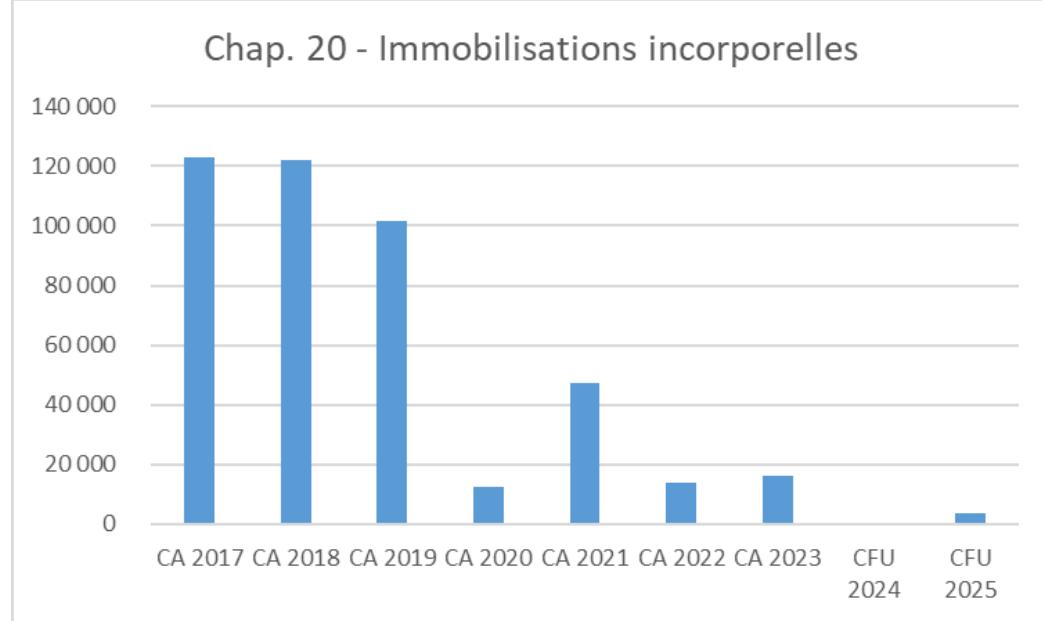
# Budget principal – Dépenses d'investissement

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE



Ce chapitre comprend :

- Les logiciels
- Les frais d'études (préalables à un investissement)
- Les études d'urbanisme (PLUI en 2017-2019)

A prévoir en 2026 :

- Restes à réaliser : néant



# Budget principal – Dépenses d'investissement

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

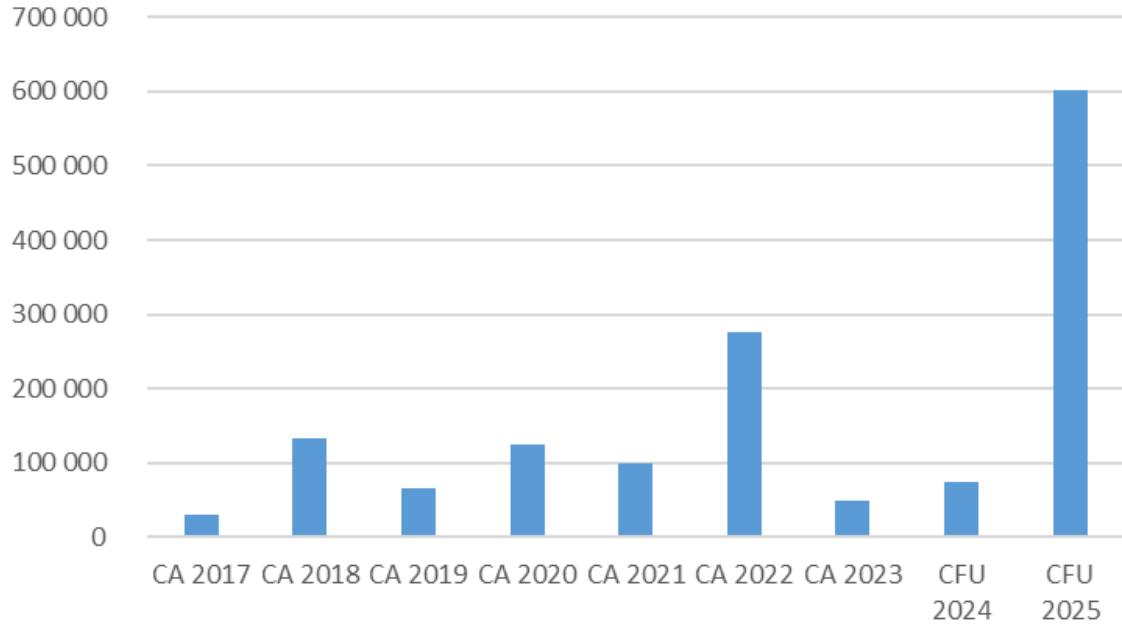
Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE



Chap. 204 - Subventions d'équipement versées



Ce chapitre comprend :

- Les fonds de concours « Cœur de Village »
- Les aides aux particuliers : OPAH, OPAH-RU
- Les aides aux entreprises
- La subvention d'investissement de **400 000 €** pour la résidence autonomie à Beaulieu

A prévoir en 2026 :

- Restes à réaliser : **203 003,15 €** (aides OPAH, cœurs de villages, aides économiques)
- **Subvention d'investissement résidence : solde de 400 000 € sur les 1,5 M€ prévus en fonds propres ?**
- Aides aux entreprises : enveloppe ?
- Aides OPAH-RU Briare + primes
- Aides à l'habitat dans le cadre du Pacte territorial : **79 500 €** (objectif de la convention / 18 dossiers)
- Fonds de concours Cœurs de villages : enveloppe ?



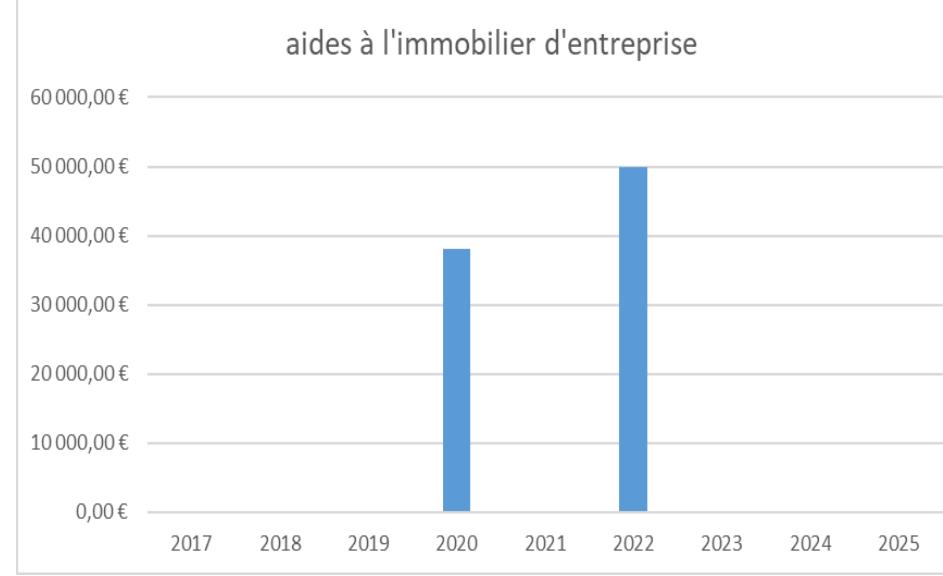
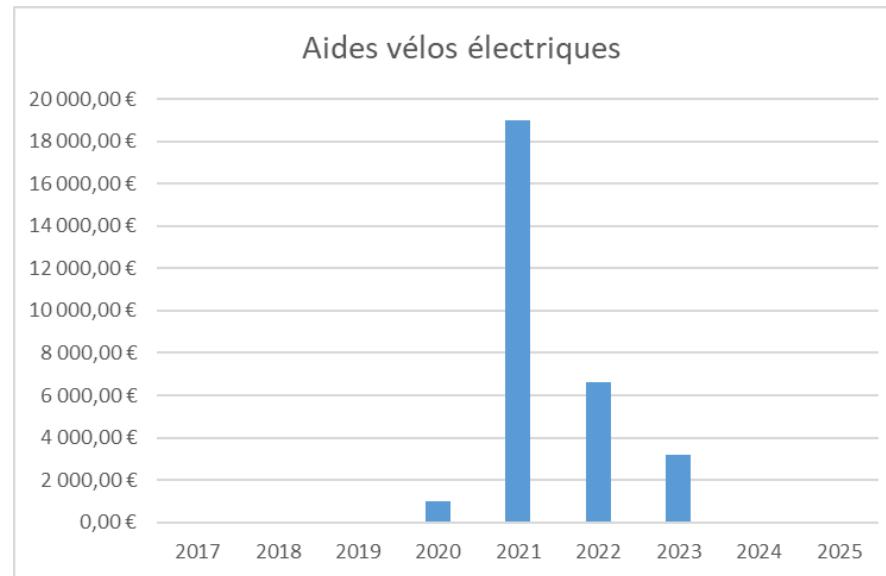
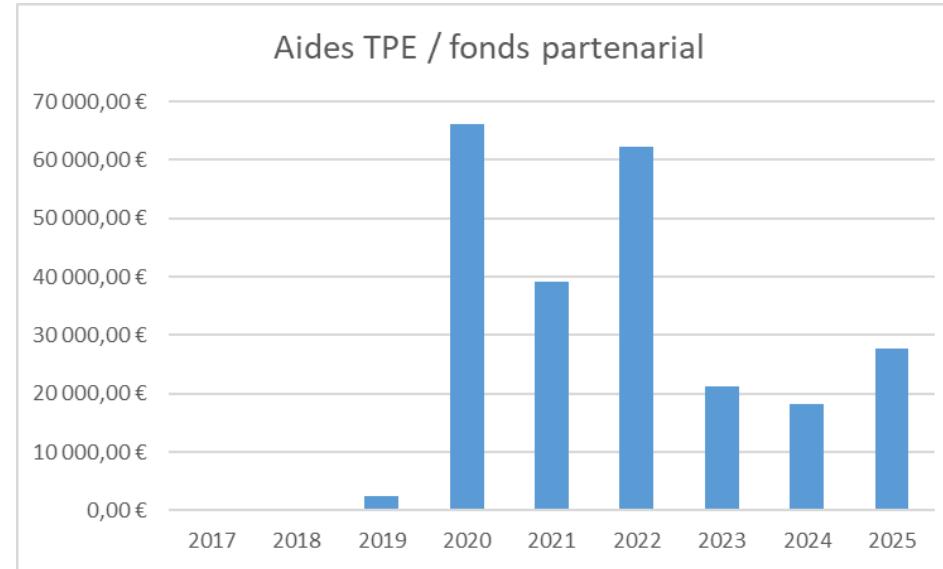
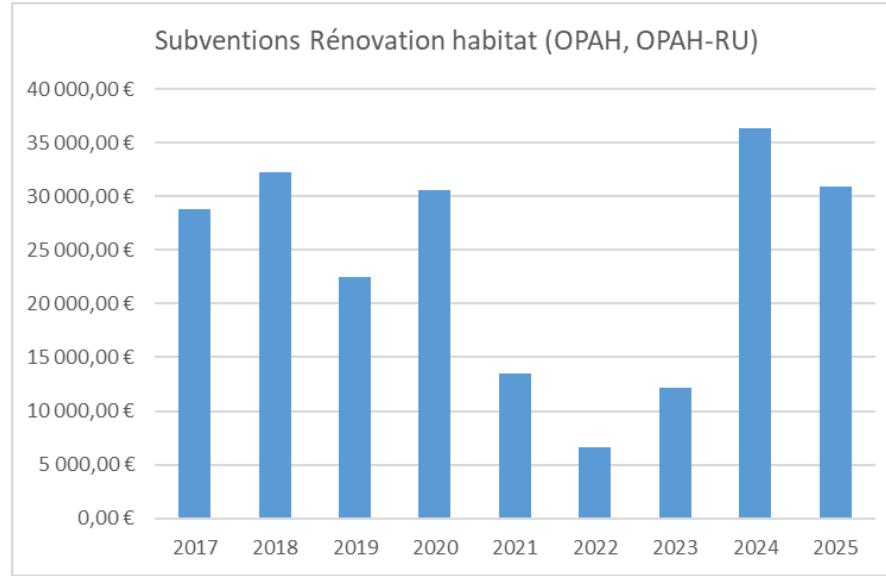
# Budget principal – Dépenses d'investissement

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE





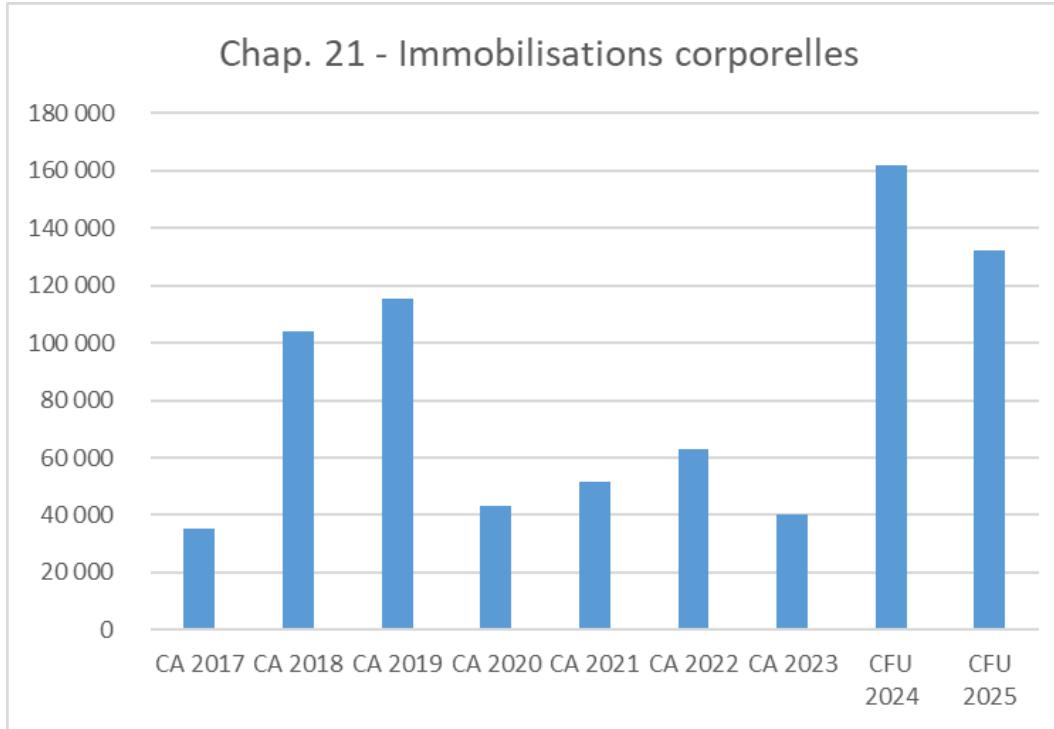
## Budget principal – Dépenses d'investissement

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE



Ce chapitre comprend :

- Les équipements pour les bâtiments communautaires
- Les achats de véhicules
- Les équipements informatiques
- Etc.

A prévoir en 2026 :

- Restes à réaliser : **26 685,79 €** (mobilier, équipements...)



## Budget principal – Dépenses d'investissement

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

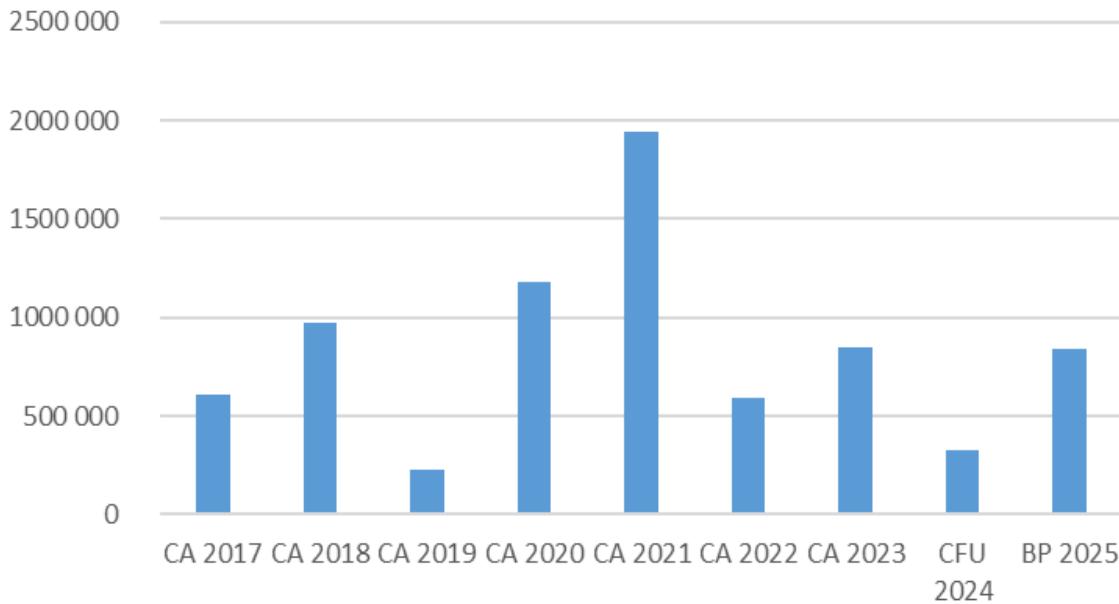
Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE



Chap. 23 - Immobilisations en cours



Ce chapitre comprend :

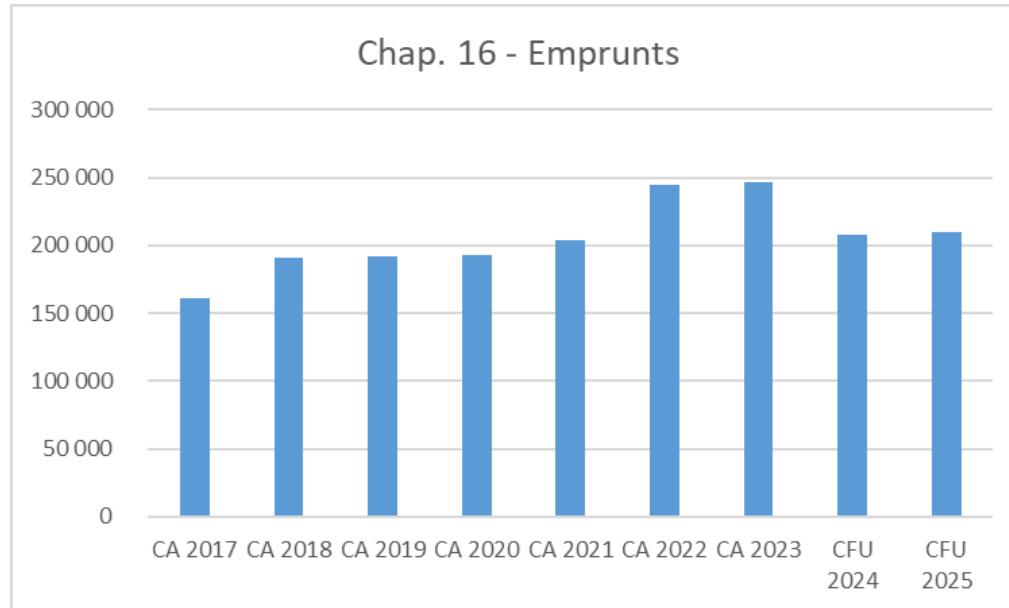
- Les travaux de construction (extension du siège)
- Les travaux de voirie (sauf entretien courant)

A prévoir en 2026 :

- Restes à réaliser : **776 804,90 €** (extension siège, voirie...)
- Autres : ?



## Budget principal – Dépenses d'investissement



Ce chapitre comprend :

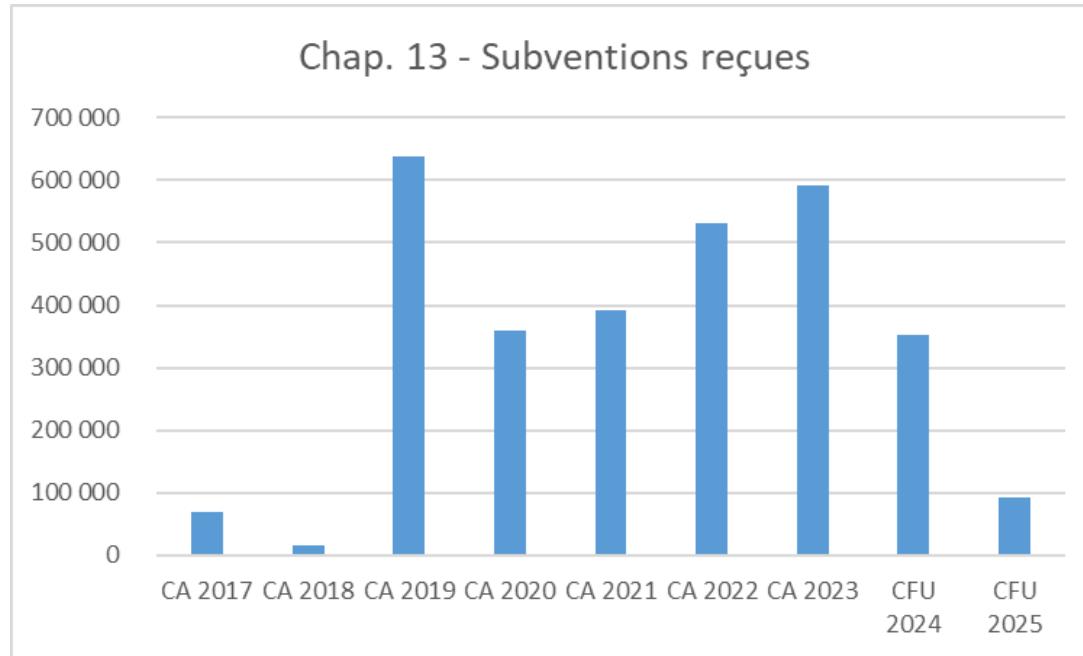
- Les remboursements des emprunts (capital)

**A prévoir en 2026 : 178 002,31 €**

- Emprunt maison de santé > 2027
- Emprunt salle de sport > 2032
- Emprunt gymnase > 2026
- Emprunt piscine > 2040



# Budget principal – Recettes d'investissement



Subventions reçues en 2025 :

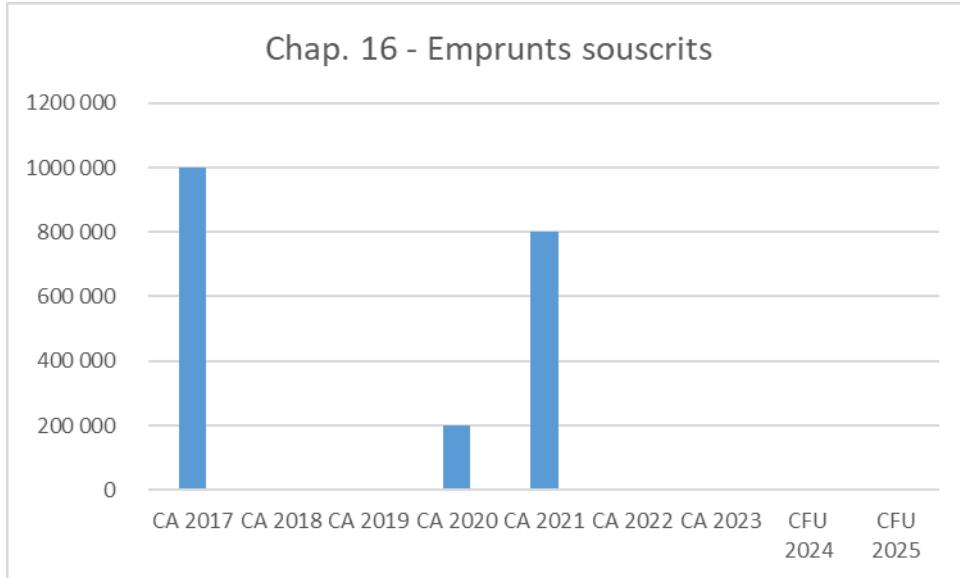
- DSIL : pont de Maimbray
- Région : acquisition de 2 broyeurs
- Etat/crédits CPER : Micro-folie

A prévoir en 2026 :

- Restes à réaliser pour **602 421 €**
  - DETR extension siège pour 153 448 €
  - Département/volet 2 extension siège pour 241 134 €
  - CEREMA pont (Ouzouër) : 211 839 €
- Nouvelles subventions :
  - DSIL pont (Ouzouër) : 68 108 €



## Budget principal – Recettes d'investissement



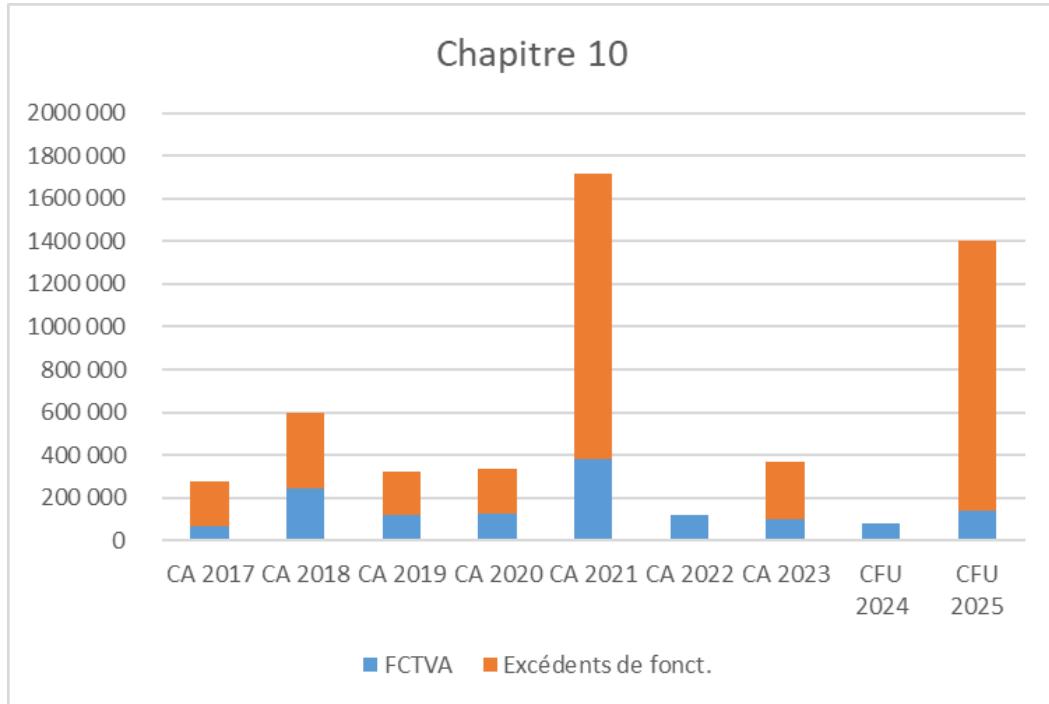
Ce chapitre comprend :

- Les emprunts souscrits pour financer les investissements
  - 2017 : salle de sport Autry
  - 2020-2021 : piscine Briare

**A prévoir en 2026 : selon les besoins de financement**



## Budget principal – Recettes d'investissement



Ce chapitre comprend :

- Le fonds de compensation de la TVA sur les dépenses d'investissement
- L'affectation de l'excédent de fonctionnement capitalisé pour couvrir les besoins d'investissement



## Budget principal – Recettes d'investissement

### **Chapitre 040 : opérations d'ordre de transfert entre sections**

- Dotations aux amortissements : 296 456 €

### **Chapitre 041 : opérations patrimoniales**

- Transfert des subventions d'équipement
- Opérations terminées

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE





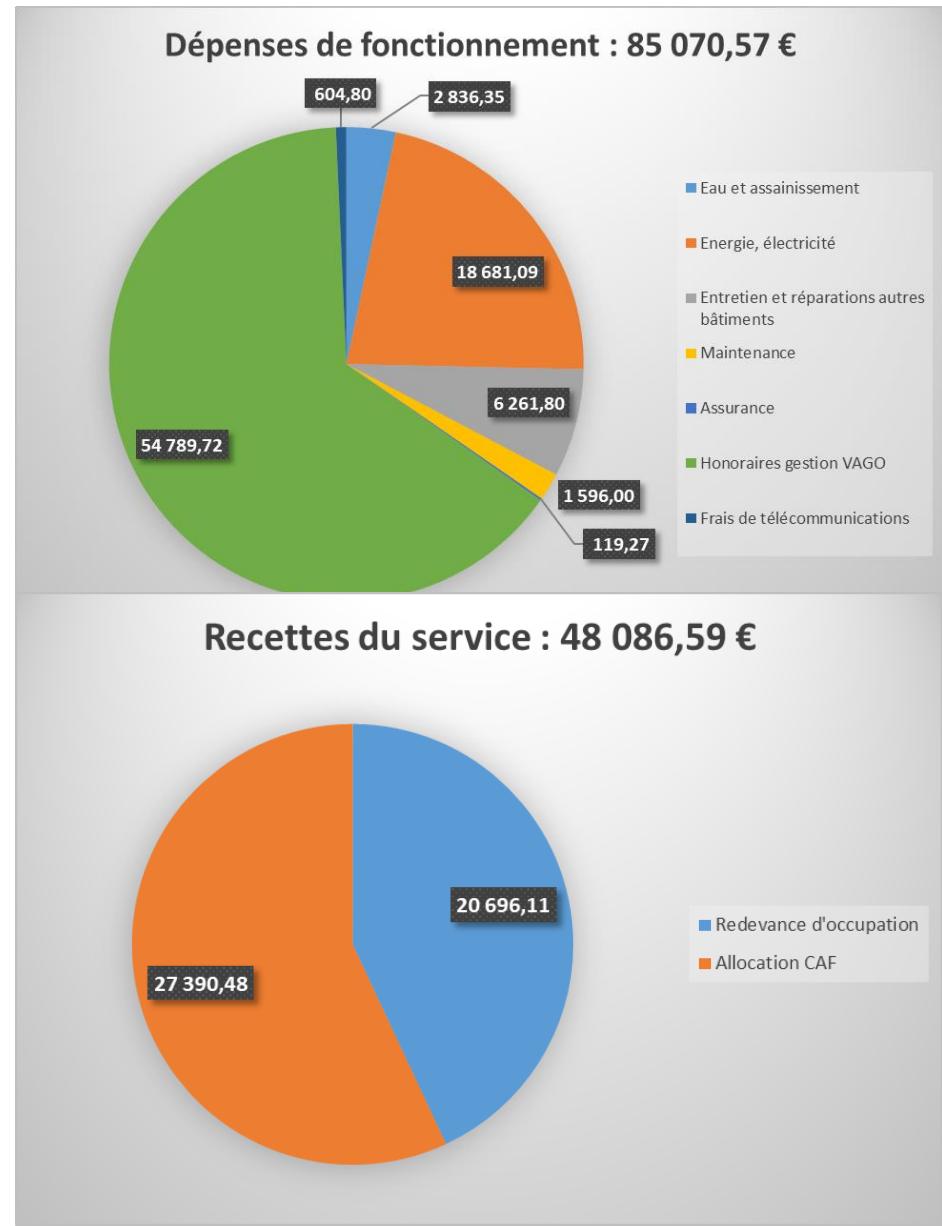
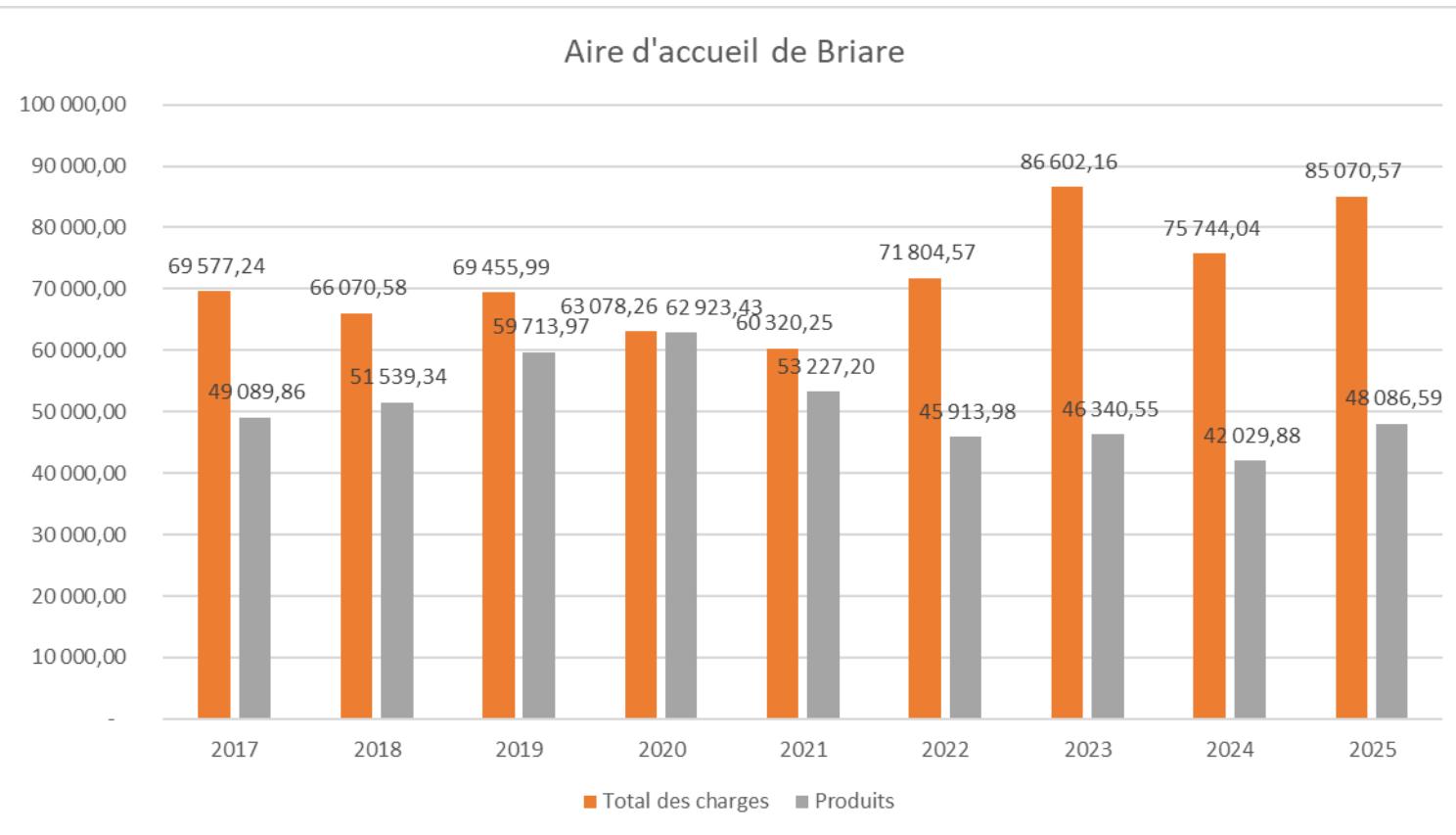
# Aire d'accueil des Gens du voyage

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE





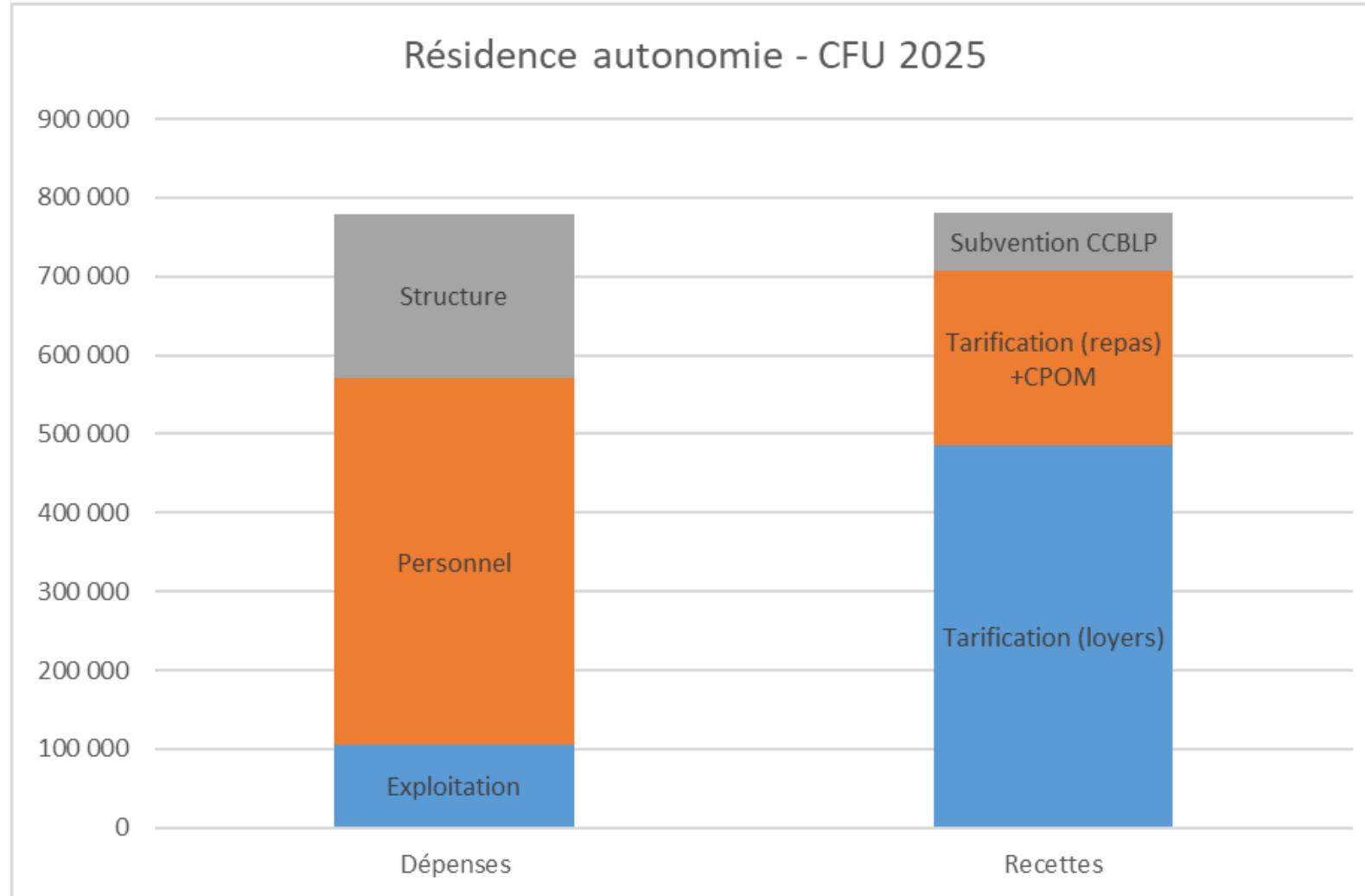
# BUDGETS ANNEXES

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE





## BUDGETS ANNEXES

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

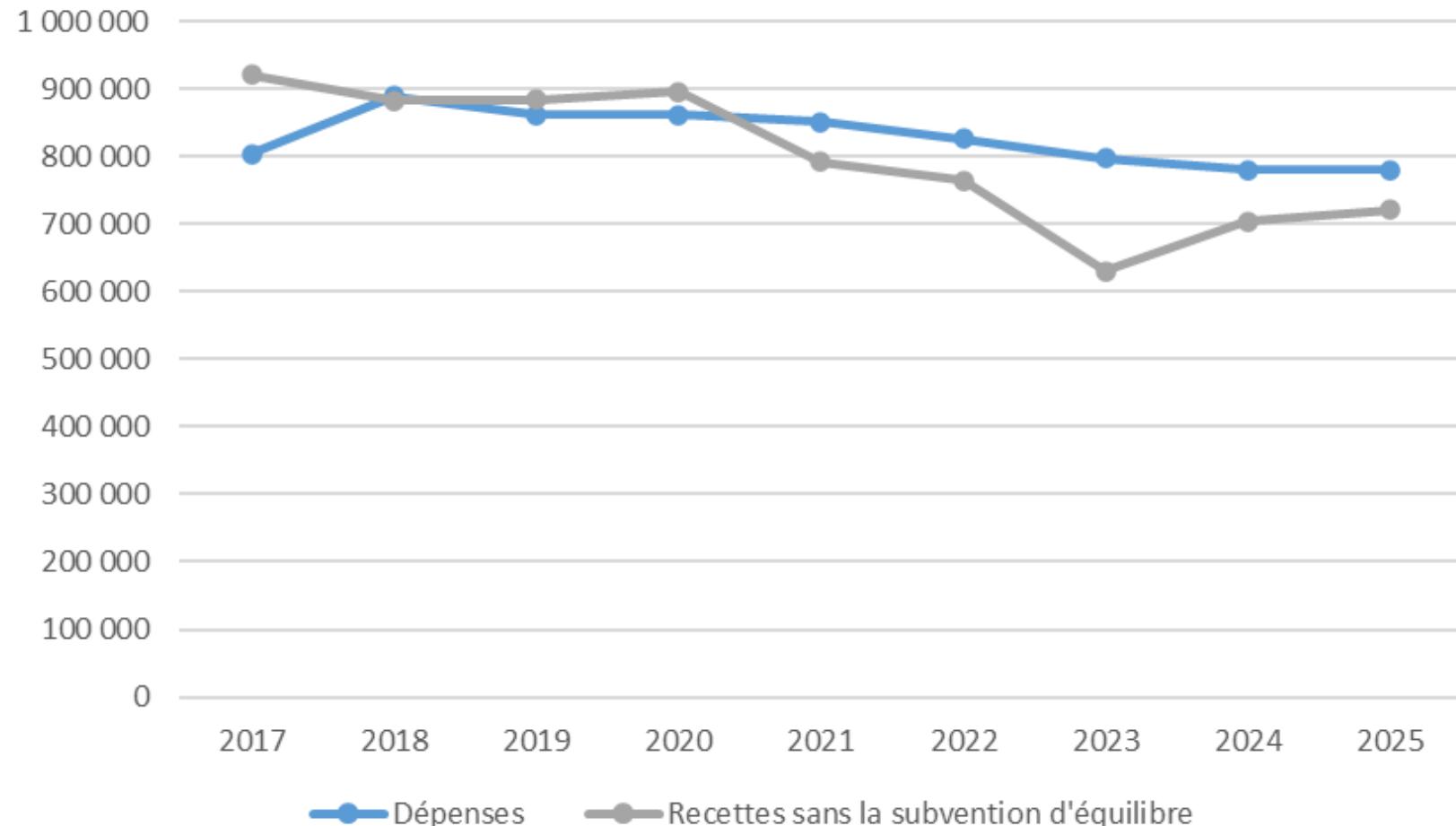
Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE



Résidence autonomie



Budget déficitaire depuis 2021 (en lien avec la diminution du nombre de résidents)



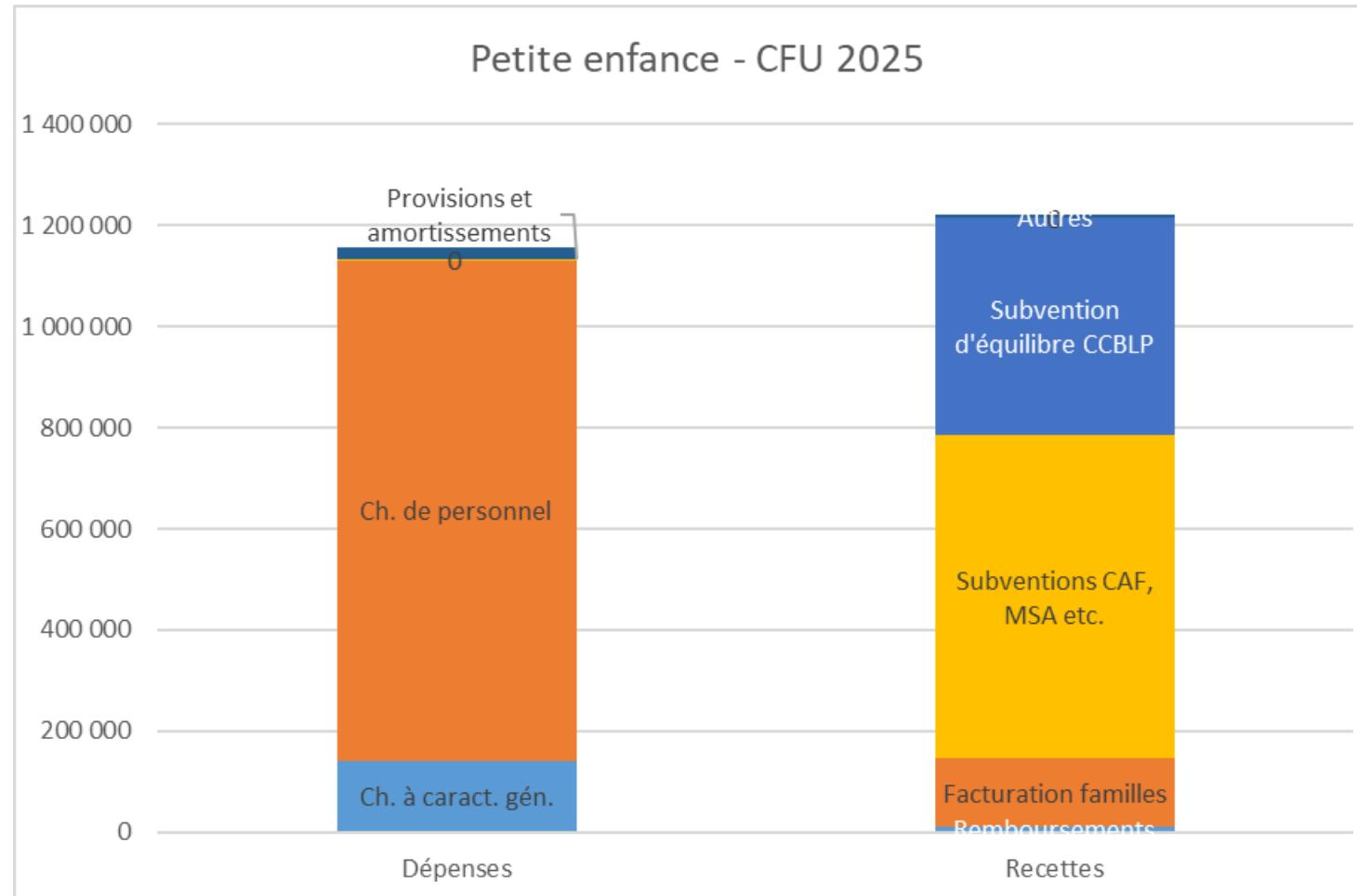
# BUDGETS ANNEXES

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE



- Résultat excédentaire (65 015 €)



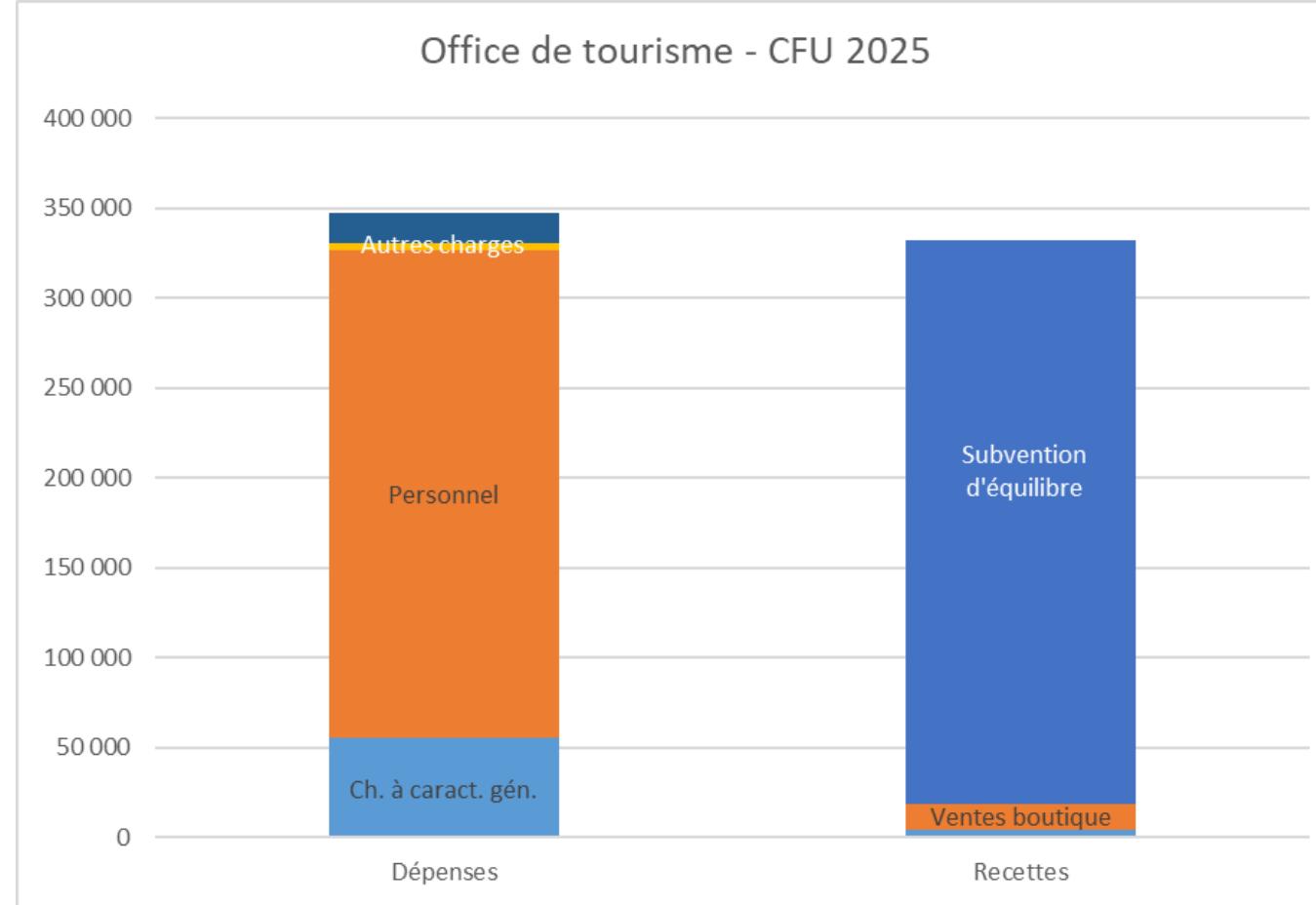
# BUDGETS ANNEXES

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE



- Résultat déficitaire en 2025 (-15 079 €)



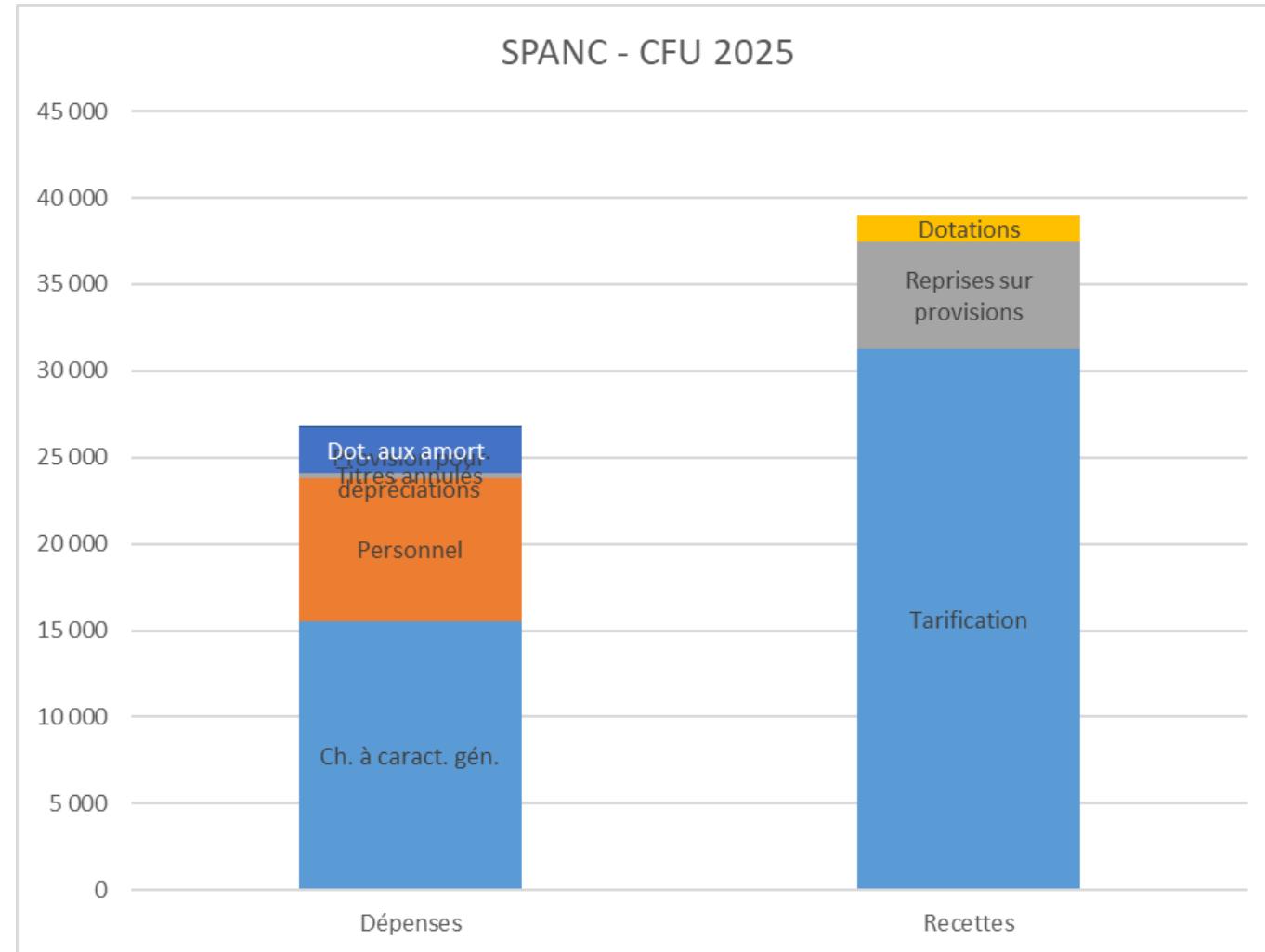
# BUDGETS ANNEXES

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE





# BUDGETS ANNEXES

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

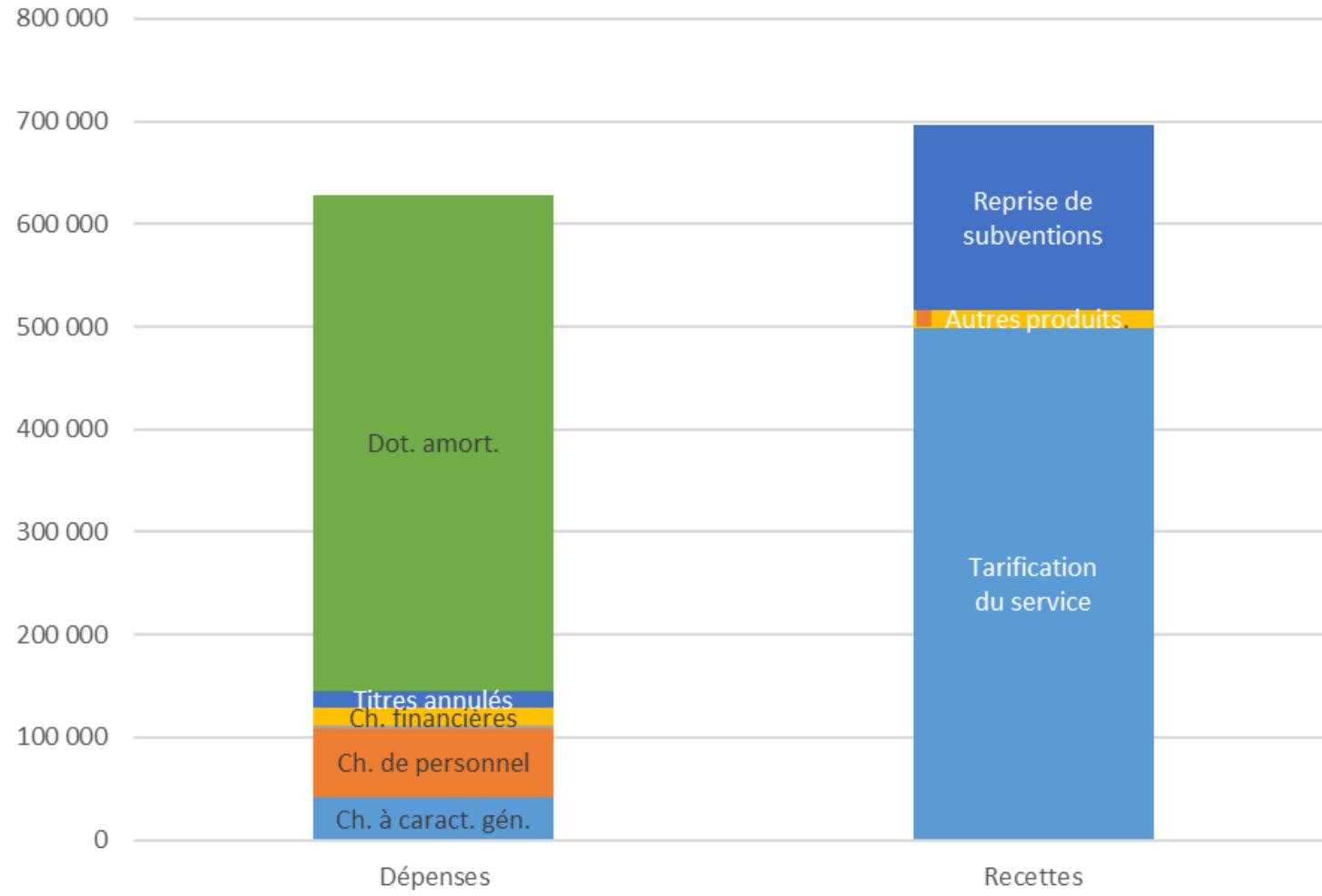
Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE



## Assainissement collectif - CFU 2025





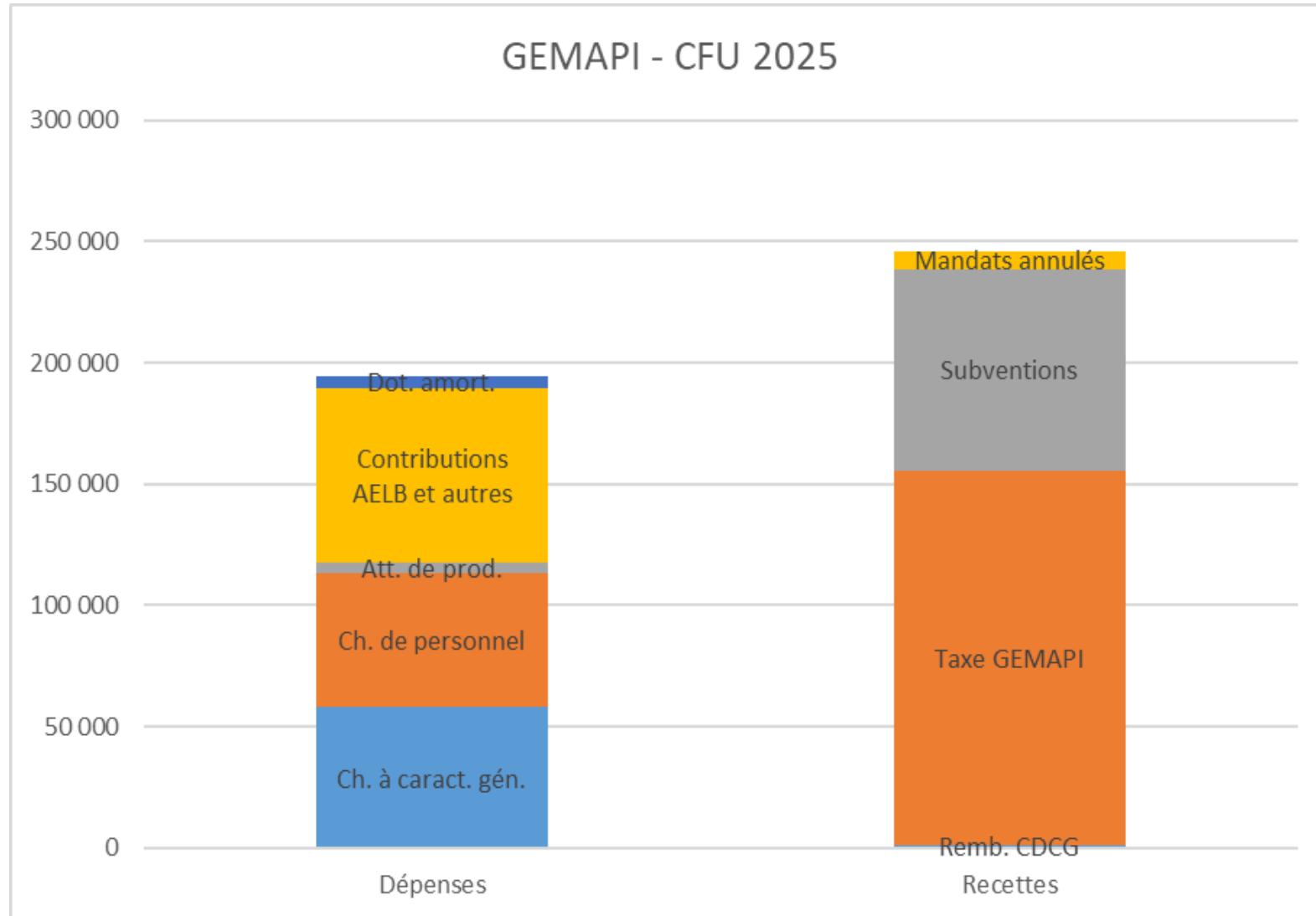
# BUDGETS ANNEXES

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE





## BUDGETS ANNEXES Zones d'activités économiques

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

ID : 045-200068278-20260203-2026018D-DE



**La Pinade (Briare) foncier disponible 5 ha environ**

**Le Moulin à Vent (Briare) foncier disponible 6 000 m<sup>2</sup> environ**

**Vaugereau (Briare) foncier disponible 7 700 m<sup>2</sup> environ**

**La Champagne (Bonny-sur-Loire) : foncier entièrement vendu, budget clôturé**

**Les Ouches (Beaulieu-sur-Loire) foncier disponible 19 000 m<sup>2</sup> environ**

**Les Champtoux (Châtillon-sur-Loire) foncier disponible 20 000 m<sup>2</sup> environ**